

À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | DÉCEMBRE 2023 | N° 73

MARCHÉ DE NOËL :
VIVEZ UN WEEK-END
ENCHANTÉ ! | 70



DOSSIER
PADD
| 20



INTERVIEW HÔPITAL
POUR ENFANTS
| 28



DOSSIER
VIDEOPROTECTION
| 36

RETOUR EN IMAGES

Forum des associations du 9 septembre 2023





EDITORIAL

THIERRY
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens,

Alors que les conflits renaissent à nouveau aux portes de l'Europe, que le populisme se répand un peu partout dans le monde au son d'un nationalisme de plus en plus exacerbé et sectaire, que les clivages idéologiques, religieux ou politiques, de gauche comme de droite, se durcissent en attisant la colère et la haine sur le terreau de l'injustice et de la misère sociale, il m'arrive de penser que le monde a oublié son aspiration fondamentale, celle de vivre heureux et en paix.

Bien sûr, ces postures et ces conflits ont une histoire, un contexte, ils s'expliquent dans une certaine mesure, sans se justifier néanmoins, mais je ne peux m'empêcher de penser qu'ils sont aussi, pour une part, la conséquence d'une faillite de nos valeurs humaines les plus universelles : la tolérance, l'empathie, le sens du vivre ensemble.

Je tiens personnellement à ces valeurs, elles sont l'essence de toute construction collective, elles aident au discernement, au refus du dogmatisme. Même s'il est rare que nous le revendiquions, sachez que c'est aussi dans cet esprit que nous menons l'action municipale.

Faire de Margency une ville où il fait bon vivre, c'est bien sûr d'abord l'affaire d'une politique volontariste au service de ses habitants. Nous le faisons, en créant de nouvelles infrastructures de santé, de tourisme, de loisirs, d'éducation, en accompagnant la Croix-Rouge et Notre Dame de Bury dans le développement de leurs capacités de soins et de formation, en signant le premier contrat départemental de mixité sociale avec l'Etat, en diversifiant les sources de financement de notre ville. Mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous, en nous obligeant au respect de ces valeurs, facteurs de cohésion sociale, de dynamique collective et d'épanouissement de notre commune.

Voilà le message qui me tenait à cœur avant de vous laisser découvrir ce nouvel opus du magazine de la ville, toujours intégralement élaboré par vos élus. J'espère, comme à chaque fois, que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le rédiger.

Avec toute ma considération,

Thierry BRUN

Votre Maire,

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	10
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	14
DOSSIER	20
URBANISME	28
VIVRE À MARGENCY	36
COMMERCE	46
ACTION SOCIALE	48
FINANCES	55
CULTURE	58
INSTANTANÉES	62
ANIMATION	64
VIE ASSOCIATIVE	72
TRIBUNE	79
PLAN	80
AGENDA	82



À L'ÉCOUTE DE

MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun **RÉDACTEUR EN CHEF** | Marie ROUSSEL - Hervé Bertrand

COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020
et le service Communication de la Mairie

RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency & Laurent DROUIN Photographe

CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com

IMPRESSION | Imprimerie IPH Montmorency

info@mairie-margency.fr | www.mairie-margency.fr

NUMÉROS UTILES

STANDARD | 01 34 27 40 40

SERVICE ÉDUCATION | 01 34 27 40 76

SERVICE ETAT CIVIL | 01 34 27 40 41



Michel
PLAIGNAUD

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Éducation

LA RENTRÉE, DES TRAVAUX ATTENDUS ET TOUJOURS DES PROJETS !

Une ouverture de classe reportée, un nouveau toboggan en maternelle, la rénovation des peintures et les travaux des sanitaires de l'école élémentaire, la simplification des inscriptions aux activités périscolaires et le projet d'extension.



■ UN ÉTÉ À SCRUTER LES EFFECTIFS ET UNE OUVERTURE DE CLASSE REPORTÉE

Cette rentrée a été tendue pour l'école élémentaire. En effet, il nous a manqué quelques élèves pour ouvrir une huitième classe. Nous avons donc préparé une salle de classe pour cette ouverture qui n'a pas eu lieu malgré les livraisons d'appartements sur la ville. L'effectif total des élèves inscrits à l'école Saint-Exupéry n'a pas franchi le seuil de 192 élèves. Nous espérons donc que l'année 2024 nous permettra cette ouverture de classe qui fera baisser mécaniquement le nombre d'élèves dans chaque classe et offrira de meilleures conditions d'apprentissage à nos petits Margencéens.

Cette rentrée a été aussi une rentrée remarquée par nos élèves de maternelle qui ont découvert dans leur cour un nouveau toboggan prêt à les accueillir

pour des glissades à répétition. L'ancien avait été retiré pour des raisons de sécurité, juste après l'épisode Covid. C'est donc avec émerveillement que nos petits élèves ont découvert ce toboggan « Primeur » avec ses jolies couleurs de fruits et légumes reposant sur un sol d'atténuation d'impact semblable à un gazon accueillant avec son vert tendre et frais. Et bien évidemment, une société de contrôle avait été mandatée au préalable pour vérifier la conformité de ces équipements.

Pendant cet été, les écoles ne sont donc pas restées à dormir en attendant le retour des jeux et des cris des enfants. L'école Saint-Exupéry s'est refait une beauté. En effet, toutes les salles de classe, les couloirs et les escaliers ont été repeints entre les vacances d'été et les vacances d'automne. Les enseignants sont contents car les classes sont beaucoup plus lumineuses. Et surtout, les travaux de rénovation

de l'école Saint-Exupéry, tant attendus, ont enfin commencé en juillet. La fin de ces travaux se fait d'ailleurs toujours attendre car nous avons eu beaucoup de surprises pendant ces travaux qui ont sans cesse repoussé la date de livraison qui était initialement prévue pour la fin du mois de septembre. Mais nous devrions avoir un beau cadeau pour Noël.

De plus, nous avons dû refuser certaines malfaçons dans ces travaux et obliger les entreprises à refaire immédiatement ce qui n'était pas conforme. Nous espérons une fin des travaux aux vacances de Noël, voire peut-être avant. Une fois ces travaux terminés, l'école Saint-Exupéry accueillera une autre rénovation pour l'été 2024, celle de sa cour de récréation.

Mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous ouvrons maintenant le dossier de l'extension de l'école élémentaire. Ce projet faisait partie de notre programme pour les élections de mars 2020 et il est vrai que nous avons dû le mettre de côté tant les écoles avaient besoin de travaux immédiats et prioritaires. Je pense par exemple à la chaudière de l'école élémentaire. Il nous a fallu aussi compléter l'équipement de nos classes en tableaux numériques. Le temps est venu de se projeter vers notre école de demain en lui donnant des salles supplémentaires pour accueillir convenablement de nouveaux Margencéens, tout en offrant d'autres possibilités de locaux pour les personnels de l'éducation nationale ou nos services périscolaires, en nous permettant aussi de faire disparaître les préfabriqués provisoires qui sont là depuis bien trop longtemps.



Donc 2024 ouvrira la période de concertation avec les acteurs des temps scolaires et périscolaires pour déterminer les besoins et les contraintes de cette extension. Je ne manquerai pas, bien évidemment, de vous tenir informés régulièrement des avancées de ce grand projet.



■ INSCRIPTION SIMPLIFIÉE

Autre projet en cours qui tient beaucoup à cœur de nos administrés qui utilisent les services périscolaires pour leurs enfants : la simplification des inscriptions.

En effet, nous travaillons avec les personnels de la mairie sur la fusion de toutes les inscriptions aux différents services périscolaires, à savoir : la restauration, la garderie du matin ou du soir, l'étude surveillée, l'accueil de loisirs du mercredi ou encore le centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Il n'y aura plus qu'un seul dossier d'informations à remplir et donc les activités à choisir après avoir pris connaissance des règlements intérieurs de chaque activité et bien sûr de les avoir approuvés. Nous espérons que ces simplifications vous faciliteront l'accès à nos services.



Michel
PLAIGNAUD

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Éducation

CHALLENGE ÉCO-MOBILITÉ ET RUE AUX ENFANTS

Éco-mobilité, diminution de l'emprunte carbone, mobilités douces, transports alternatifs, co-voiturage, ville prudente, Margency développe l'éco-responsabilité avec ses habitants et plus particulièrement avec nos jeunes générations.



Lors de notre dernier magazine, je vous avais parlé d'un challenge éco-mobilité organisé avec le concours de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée, auquel participaient nos élèves de l'école élémentaire Saint-Exupéry ainsi que les collégiens de Notre Dame de Bury.

Ce challenge avait pour but de leur faire prendre conscience, ainsi qu'à leur famille, des incidences du choix du mode de déplacement pour les trajets maison-école et école-maison, et d'envisager le cas échéant un mode de transport alternatif moins carboné ou tout au moins plus écoresponsable.

C'est à ce moment-là d'ailleurs que vous avez vu surgir sur de nombreux trottoirs de notre charmante ville, des petits pas bleus. Ces petits pas bleus matérialisent les trajets les plus courts et surtout les plus sûrs pour se rendre dans la rue Henri Coudert, qui est la rue commune à

nos 2 écoles maternelle et élémentaire. Une première idée était de faire prendre conscience aux Margencéens que quel que soit l'endroit où l'on habite à Margency, on est toujours à moins de 10 minutes des écoles et que s'y rendre en voiture prend souvent plus de temps.

Une deuxième idée était aussi d'envisager les modes de transport alternatifs à la voiture. Voiture qui peut paraître indispensable, par exemple, aux élèves du collège de Bury qui viennent de villes non limitrophes de Margency et qui sont bien évidemment conduits par un adulte. Une troisième idée était aussi de réduire le nombre de véhicules qui empruntent la rue Coudert et l'avenue Pompidou pour déposer les élèves de primaire ou du secondaire devant leur établissement.

Ce défi s'est avéré riche en solutions, dont une ayant particulièrement retenu notre attention : créer des emplacements



de déposer à quelques rues des établissements scolaires. Cette idée permettrait de désengorger l'avenue Pompidou aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Ce challenge s'est achevé par une célébration pour les participants sous la forme d'un événement spécifique qui a eu lieu le vendredi 30 juin. La rue Coudert a été fermée à la circulation par la police municipale pendant l'après-midi pour donner cette rue aux enfants. Différents stands ont pu s'installer dans cette rue sécurisée pour donner un air de fête. Réparation de vélo, courses de

trottinette, démonstrations de diabolo, ateliers de dessin sur bitume ou sur affiche à accrocher tout le long du grillage de l'école, atelier maquillage... Et bien sûr la remise du prix "Rue aux enfants, rue pour tous" par Madame Duffet, directrice de Vivacités Ile-de-France. Petit hic malgré tout, la date retenue était aussi le jour de la kermesse des écoles et nos chers élèves ont dû

aller se préparer pour le spectacle qui avait lieu juste après. Mais cet événement a eu le mérite d'être le premier de ce type à Margency et dans le Val d'Oise. Nous ferons attention l'année prochaine à dissocier, en termes de dates, cette Rue aux enfants de la kermesse de nos écoles afin que les enfants puissent s'approprier la rue plus longtemps.





Michel PLAIGNAUD
6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

SÉJOUR ADOS

Cet été, nos jeunes Margencéens qui fréquentent l'Espace Ados se sont vu proposer un séjour dans la forêt de Fontainebleau, à La Rochette exactement.

■ DÉPAYSÉMENT TOTAL !

La forêt de Fontainebleau est exploitée depuis le XI^e siècle. Elle a été aménagée par Colbert au XVII^e siècle. Colbert, contrôleur général des Finances de Louis XIV, a cumulé presque toutes les charges de l'État. Il avait la charge du développement du commerce, de l'industrie, de la Marine royale, de l'aménagement de Paris et de l'essor des sciences. La forêt de Fontainebleau est située à deux pas de Paris. C'est probablement ce qui explique son statut de troisième site le plus visité de France, accueillant chaque année treize millions de visiteurs. La forêt qui s'étend sur plus de 17 000 hectares fait, il est vrai, l'objet d'une attention particulière en termes de conservation... Un agréable retour aux sources pour des citadins en quête d'authenticité, à deux pas de la capitale.

Une petite dizaine de jeunes Margencéens est donc partie à l'aventure du 22 au 28 juillet. Et quand je parle d'aventure, je n'exagère pas ! Vie au grand air, au milieu de la nature, repas à l'ombre des grands arbres, hébergement sous tente et toutes sortes d'activités dignes de Robin des bois ou de Robinson Crusoé... La grimpe d'arbres, ou "tree climbing", est un loisir vert éducatif destiné à apprendre à grimper et à progresser dans les arbres en toute sécurité avec un matériel spécifique, garantissant une sécurité totale des grimpeurs et de la protection des arbres. Cette nouvelle approche de l'environnement est une exploration de la nature qui éveille les sens pour apprendre, mais aussi comprendre les lois de la nature. La grimpe d'arbres est proposée à tous les âges. Elle permet de passer un grand moment où tout s'arrête, où



le dépaysé est total. Après une initiation sur les essences d'arbres à grimper, l'équipement et les éléments de sécurité, nos jeunes sont partis en compagnie d'un guide/moniteur diplômé qui leur a fait découvrir les richesses naturelles du milieu arboré.

L'escalade de blocs (ou escalade de rochers) dans la forêt de Fontainebleau n'en manque pas. Le bloc est un type d'escalade qui se pratique aussi bien en extérieur sur des structures rocheuses naturelles (forêt de Fontainebleau), qu'en intérieur sur des structures artificielles. Il est caractérisé par la faible hauteur à grimper, qui nécessite par conséquent un matériel réduit à son strict nécessaire.

Autres activités comme l'escalade de cordages tressés qui permettent de grimper à des hauteurs tout à fait honorables avec de nombreux points d'accroche, le tir à l'arc et le tir à la sarbacane que vous connaissez, la baignade dans les lacs, tout pour se préparer à la vie sauvage !

Enfin, les balades en VTT qui reflètent plus notre siècle actuel, mais qui permettent aussi de visiter la forêt en mêlant écologie, faible empreinte carbone et une vitesse que l'on peut moduler à son goût... En tout cas, nos jeunes Margencéens sont revenus ravis de cette escapade forestière qui leur a fait découvrir un autre mode de vie très près de la nature.



armor cuisine

La cuisine traditionnelle au service de la collectivité

2-12 rue Lavoisier
93000 BOBIGNY
Tél.: 01 48 10 10 80
Mail : contact@armorcuisine.com

Z.I. de la Prairie St Pierre
10-12 rue des Longs Sillons
77120 COULOMMIERS
Tél.: 01 64 82 10 70
Mail : restauration@armorcuisine.com

www.armorcuisine.com



le berger : des étoiles dans les yeux des enfants

Le vendredi 29 septembre, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont découvert le métier de berger. De quoi susciter des vocations ? Le rendez-vous fut pris pour la transhumance du samedi 7 octobre dans le parc de la mairie !



LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par l'APEIM qui souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction...

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous est pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.

Si la nature et les animaux vous passionnent, vous vous demandez peut-être comment devenir berger ou bergère. Ce métier consiste à assurer les déplacements et l'entretien de troupeaux de moutons. Des connaissances spécifiques sont indispensables, notamment pour nourrir les bêtes et les soigner et, parfois, pour réaliser la transformation fromagère.

Mais le métier de bergère ou de berger demande de nombreuses responsabilités et ses missions peuvent varier selon les troupeaux, évidemment. Il assure la mission de nourrir les animaux, de garantir l'état sanitaire des moutons, d'organiser le parcours du pâturage selon les disponibilités en herbe. Il réalise les premiers soins sur les animaux, notamment en cas d'urgence. Il

se doit de déplacer le troupeau à l'aide des chiens dressés pour guider les animaux. Les enfants et adultes qui ont suivi le troupeau de la transhumance ont bien compris que la tâche n'était pas facile. Les chiens sont particulièrement habiles pour garder la cohésion du troupeau et le guider dans la bonne direction. Le berger peut également assurer la traite des animaux, pour la fabrication de fromages. Il va aussi coordonner la période des tontes de la laine des moutons. La laine ainsi nettoyée pourra être filée et devenir des vêtements fort appréciés pour sa protection du froid.





le saviez-vous

La laine de mouton est un bon isolant thermique, avec un coefficient de conductivité thermique. Elle est aussi efficace en isolation phonique, notamment sur les bruits aériens. La laine de mouton est un isolant naturel, sain et écologique.



Ce vendredi de fin septembre, les enfants avaient rendez-vous avec la nature pour rencontrer le berger, son métier, ses anecdotes, le dressage des chiens. Les enfants avaient également rendez-vous avec la connaissance des animaux, en découvrant la famille des moutons : la brebis, le bélier, les agneaux et agnelles, les antenais ou antenaises, les vacives et les vassiveaux.

Se rapprocher de la nature et de ses connaissances a apporté le plus grand bonheur aux petits comme aux grands, tous emplis de joie dans les yeux et la tête dans les étoiles du métier de berger !





APEIM

2023 - 2024



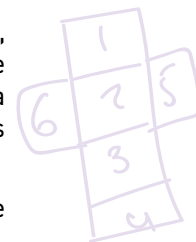
Yvon Mavoungoud

RETOUR SUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE

Nous avons pu cette année renouer avec la traditionnelle kermesse de l'école qui avait dû être annulée puis réinventée suite à la période POST COVID. Désormais, l'APEIM organise indépendamment cette manifestation au sein de l'école qui, cette année, a mobilisé 50 bénévoles et plus de 750 personnes venues voir notamment le spectacle des enfants.

Comme en témoignent les photos ci-contre, ils ont pu assister à un très beau spectacle, regroupant les enfants des écoles maternelle et élémentaire, suivi de la kermesse avec stands de jeux et restauration. L'APEIM tient à remercier monsieur le Maire qui a permis à la kermesse de se dérouler dans de bonnes conditions à Margency, malgré les annulations des festivités à cause des émeutes dans les villes voisines.

Nous espérons que l'édition 2024 sera encore plus ambitieuse et animée et qu'elle continue de se dérouler dans un esprit de partage et de convivialité.



LA COMPOSITION DU BUREAU de l'APEIM 2023 - 2024

- Yvon Mavoungoud, président
- Celsa Benaissa, vice présidente
- Souad Boulegroun, trésorière
- Carole Barrau, vice trésorière
- Aurélie Roy, secrétaire
- Lyvia Eude, chargée de communication
- Floraine Bonneaux, chargée de communication adjointe
- Alexandre Gain, chargé de projet



AGENDA DE L'APEIM Les événements et actions auxquels l'APEIM participera cette année

- **16 et 17 décembre** Marché de Noël, vente de crêpes et d'objets faits par les élèves
- **26 janvier** Galette des rois
- **8 et 9 mars** Printemps du livre vente de livres et ateliers pour les enfants
- **24 mai** repas des régions
- **28 juin** Kermesse des écoles







Thierry ROUSSELET
Conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux entreprises et au
développement durable

LA GRANDE TRANSHUMANCE ILLUMINE LE PARC DE LA MAIRIE

Si le soleil nous a fait le plaisir d'être parmi nous le samedi 7 octobre dans le parc de la mairie, ce sont bien les moutons et les chiens de berger qui ont fait briller les yeux des petits comme des grands !



Le troupeau de brebis solognotes est de retour à Margency et à Andilly ! Pour l'occasion, les communes d'Andilly et de Margency ont organisé une grande transhumance à travers les deux villes le samedi 7 octobre 2023.

Le départ a eu lieu à 9h30 dans le verger, au pied du belvédère, juste à côté du Fort de Montlignon et de la Tour hertzienne. Pour les moins matinaux, vous avez pu retrouver à 10h30 nos brebis et les chiens de berger dans le parc de la mairie de Margency.

Il faut dire que le berger en personne avait visité également les écoles

maternelle puis élémentaire le vendredi 29 septembre. Les enfants émerveillés et curieux de découvrir ce métier ont pu comprendre la vie des moutons, l'organisation d'un troupeau, l'origine et la transformation de la laine en vêtements. Ne restait plus qu'à venir à la rencontre des moutons et des chiens de berger !

Pour plus de 500 personnes très attentives, ce fut l'occasion d'assister à une première démonstration du travail des chiens de berger et d'écouter les explications nourries des bergers présents.

La transhumance a pris ensuite la direction du parc de la mairie d'Andilly, où les chiens de berger ont fait une nouvelle fois leur travail pour le plus grand plaisir des petits et grands !

À n'en pas douter, le public nombreux est venu saluer ce retour de nos brebis, mais surtout les reines de l'éco-pâturage ! Les brebis remplacent avantageusement les tondeuses pour l'entretien d'espaces verts : moins de pollution et aussi une préservation de la biodiversité qui s'avère indispensable.





Thierry ROUSSELET
Conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux entreprises et au
développement durable

L'ANCIENNE MAIRIE : LAURÉATE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine annonçait le 4 juillet les 33 lauréats de l'édition 2023 sur le territoire français. Retour en texte et en images sur cette reconnaissance nationale pour le patrimoine de Margency !



Certains pourraient dire « Cocorico » tant la reconnaissance de la Fondation du patrimoine est un sésame pour la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine, et indirectement l'attractivité de son territoire. Le 4 juillet 2023, la Fondation du patrimoine dévoilait 33 lauréats sur l'ensemble du territoire français, dont un seul sur la Région Ile de France : l'ancienne mairie de la ville de Margency.

Cela précise ainsi l'exception dont « NOTRE » ancienne mairie bénéficie ! Retour en images et en texte sur le scénario qui a conduit à cette reconnaissance.

■ LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle. Elle accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.

■ LE FOND PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL !

En 2022, la Fondation du patrimoine lance son programme « Patrimoine et Tourisme Local » grâce au don de Airbnb. L'objectif de ce programme est d'encourager et apporter un soutien financier à des projets de restauration, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou de biens d'intérêt patrimonial qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme local en contribuant à l'attractivité du territoire. Ce programme triennal soutiendra jusqu'à 200 projets qui participent au développement de l'offre culturelle, à l'embellissement et la revitalisation des territoires ruraux et petites villes (jusqu'à moins de 20 000 habitants). Chaque année, deux sessions de sélection se déroulent respectivement au printemps et à l'automne.

■ POURQUOI L'ANCIENNE MAIRIE DE MARGENCY ?

L'ancienne mairie est un symbole de la ville et de l'identité de Margency. Menacée de destruction pour cause de salubrité, elle est aujourd'hui sauvegardée grâce à la mobilisation des habitants.



Les travaux veilleront à conserver le bâtiment au plus près de son état d'origine et privilégieront une restauration de type historique, s'agissant d'un immeuble emblématique de la ville.

Les travaux porteront sur :

- La construction d'une extension dans la continuité du bâtiment existant ;
- Le réaménagement des rez-de-chaussée, R+1 et R+2 existants ;
- La restauration à l'état historique de la toiture du bâtiment existant avec la suppression d'une volée d'escalier surajoutée au XX^e siècle, la restitution d'une toiture originelle à 4 pentes et la restauration d'un campanile d'origine mis en réserve.

La préservation de ce patrimoine emblématique de la commune implique une remise en état de l'ancienne mairie au plus près de son état d'origine. La restauration envisagée tient compte des techniques de construction en vigueur fin XIX^e et début XX^e. La ville de Margency recevra une subvention de 30 000 euros grâce à cette reconnaissance « Lauréat de la Fondation du patrimoine ».

■ ET MAINTENANT ? COMMENT PUIS-JE AIDER ?

Si la consultation des entreprises nous permettra de débiter les travaux au premier trimestre 2024, nous continuons à collecter des fonds pour le projet de rénovation de l'emblème de notre ville. Sur toute l'année 2024, et grâce à cette reconnaissance, nous lancerons une souscription auprès des entreprises et des particuliers qui pourront faire œuvre de dons auprès de la Fondation du patrimoine au bénéfice du projet de restauration à l'identique de l'ancienne mairie de Margency. De nombreux événements et conférences viendront nourrir l'histoire de ce bâtiment sauvegardé pour le plus grand plaisir des habitants de la commune et des futurs résidents de ce site d'hôtellerie ! Nous comptons sur vous pour faire rayonner cette initiative autour de vous.



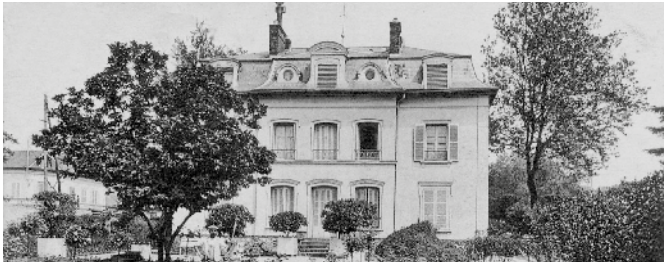


**Claude
COLLINEAU**

Cercle Culturel de
Margency

L'HISTOIRE DU PAVILLON DES ARTS

Le Pavillon des Arts, La Renaudière, La Renardière, Propriété Dreyfus... autant de noms pour un seul et même édifice. Mais quel est son vrai nom ? Quelle est son histoire ? Suivez le guide...



L'équipe municipale, conduite par Thierry Brun, s'était engagée avant son élection à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine local. Claude Collineau et d'autres personnes, dont Claudine Barrié aujourd'hui adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Culturelles, ont souhaité accompagner ces engagements en créant un petit groupe d'activités, l'Atelier Patrimoine au sein du Cercle Culturel.

Cela fait plus de trois ans maintenant que le groupe fonctionne. Après avoir édité un ouvrage « À la Découverte... Margency », les participants ont souhaité retracer l'histoire du Pavillon des Arts.

Depuis 2021, l'Atelier Patrimoine s'est consacré à rechercher et réunir toutes les informations disponibles sur l'histoire du Pavillon des Arts de Margency qui a eu bien d'autres noms au fil du temps. Son origine est restée floue et méconnue très longtemps, comme les informations relatives aux propriétaires et résidents successifs de ce lieu.

Réunir tous les éléments du puzzle était un véritable travail d'historien pour les participants afin de retrouver les racines et donner un éclairage sur l'histoire du Domaine Renaudière.

Ils sont allés aux archives du musée Condé de Chantilly, aux archives de

Margency mais aussi à celles du département du Val d'Oise et aux Archives nationales dans le but de récolter des informations sur les fiefs de Margency, la cartographie des lieux, les cadastres, les actes notariés de mutation, successions ou ventes, etc.

Ils ont tenté vainement de prendre contact avec les derniers propriétaires des lieux, la famille Dreyfus, mais leurs courriers sont restés sans réponse. Les participants de l'Atelier Patrimoine ont réussi à retrouver les derniers employés, jardinier et cuisinière, et ont pu récolter des informations et photos précieuses à ajouter à l'histoire du Pavillon des Arts. Ils ont, de même, obtenus des images procurées par les héritières de la famille Cuevas, célèbre artiste qui y résida.

Ce travail en commun de recherches, d'investigations et de collecte d'informations a été rassemblé dans un livre intitulé « Le Domaine Renaudière et ses hôtes, Histoire du Pavillon des Arts » pour enfin mettre en lumière les origines du bâtiment et du parc dit de la Renaudière, et présenter son évolution au fil des siècles. Étant tantôt un lieu de villégiature, tantôt de résidence familiale, il fut un lieu de séjour propice à la création artistique comme la peinture et l'écriture de livres.

Construite fin XIX^e siècle par Louis Muret, l'acquisition de cette belle demeure initiée à la fin du XX^e siècle par Bernard Leclerc, alors maire de Margency, rénovée et mise à disposition des associations Arabesques et Cercle Culturel, a été dénommée Le Pavillon des Arts. Cette demeure porte particulièrement bien son nom.



Le livre « Le Domaine Renaudière et ses hôtes, Histoire du Pavillon des Arts » est vendu 10€ au bénéfice de l'association Cercle Culturel de Margency. C'est un livre auto-édité, rédigé entièrement par Claude Collineau, épaulé par les participants de l'Atelier Patrimoine.



Hygiène & Maintenance

Vitrerie
Nettoyage
Interventions après sinistre
Remise en état
Voiries



La propreté est une nécessité et une priorité pour tous les responsables d'établissements privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit

Tél : 01 41 16 33 60

www.groupecpn.fr

DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS

Une équipe dédiée à votre projet!



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

ÉTABLISSEMENT DE PIERRELAYE
45, chaussée Jules César
95480 Pierrelaye

COLAS

0 805 210 805 Service & appel gratuits

www.colasetvous.fr

Votre partenaire PRINT OFFSET et NUMÉRIQUE

30 ans à votre service

PRINT OFFSET/NUMERIQUE
PETIT & GRAND FORMATS
DÉCORATION / ENSEIGNE



IMPRIM'VERT®

01 30 10 53 42
06 80 68 25 60
iph.imprimerie@orange.fr
www.i-p-h.com
IPH Imprimerie

COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic

- > Depuis Android : ouvrir l'application « Google Play Store »
- > Depuis iPhone : ouvrir l'application « AppStore »



Dans les 2 cas, taper « Margency » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.



COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

- ETAPE 1 :** Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.
- ETAPE 2 :** Je prends une photo pour illustrer la situation.
- ETAPE 3 :** Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.
- ETAPE 4 :** Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.

**RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT
LES PARCOURS "BALADES CONTÉES"**



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Périodiquement, l'Etat propose la révision du Plan Local d'Urbanisme. Ce « PLU » est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou d'une commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

■ FIXER DES RÈGLES POUR MIEUX PRÉSERVER !

Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLU est aussi un vecteur majeur de retranscription du projet communal ou intercommunal.

Le Plan Local d'Urbanisme est créé à l'initiative de la commune et sous sa responsabilité, ou par l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétent. Le document est porté à la connaissance du préfet puis soumis au contrôle de légalité.

Comme tout autre document d'urbanisme, le PLU doit viser à assurer les

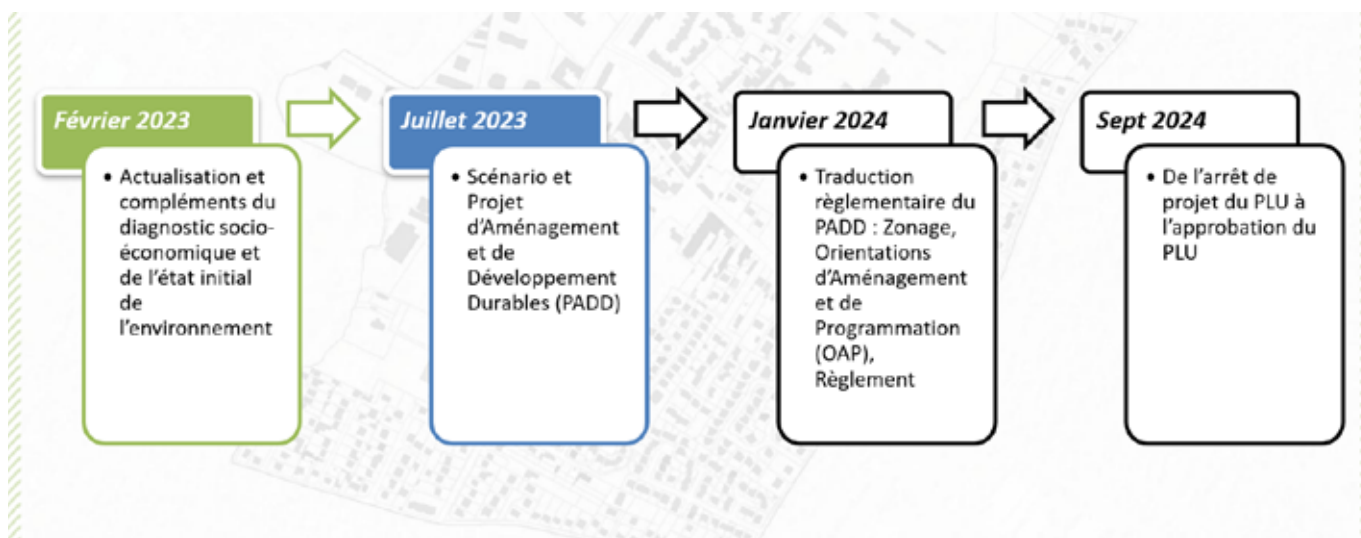
conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, aux ouvertures d'installations classées appartenant aux catégories visées par le PLU.

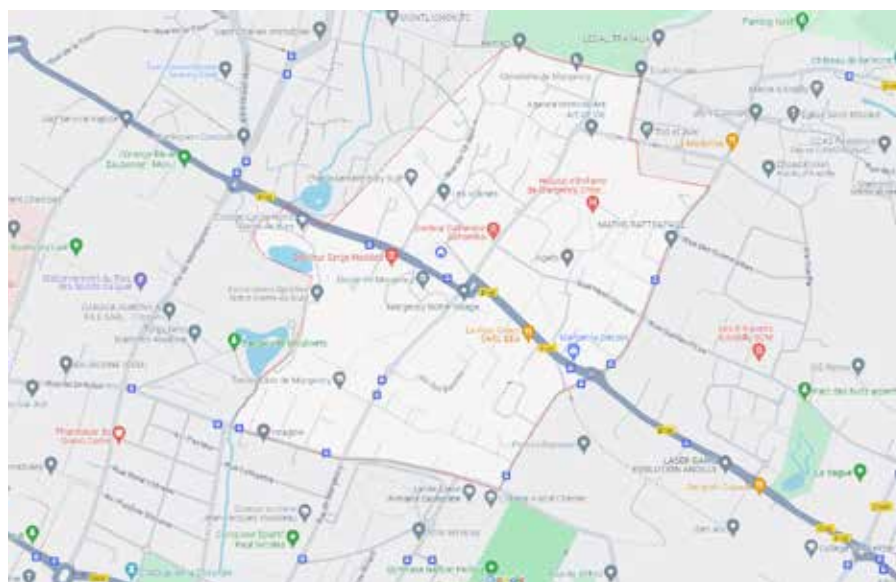
LES OBJECTIFS DU PLU SONT LES SUIVANTS

- Assurer un développement de l'habitat cohérent
- Faire évoluer certaines zones UE (Urbaine d'équipement) pour éventuellement y accueillir du logement
- Améliorer l'offre en matière d'équipements collectifs et de services
- Améliorer les conditions de circulation et de déplacement au sein de la ville
- Conforter la trame verte et bleue
- Conforter le cadre de vie via la préservation et la valorisation du patrimoine local et des liaisons douces
- Envisager l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU existante dans le PLU approuvé
- Assurer l'intégration du nouveau cadre législatif et réglementaire en matière d'urbanisme

Pour établir la liste concrète de ses objectifs, les hiérarchiser et ainsi les atteindre, le PLU s'appuie sur un document essentiel : Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dit PADD.



■ LE PADD, UN DOCUMENT ESSENTIEL QUI FIXE LES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE !



■ QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit les orientations générales en matière d'aménagement, de protection des espaces naturels et de préservation des continuités écologiques. Il arrête les orientations générales en matière d'habitat, de transports et déplacements, de réseaux d'énergie et de développement économique. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

POUR ÉTABLIR CE PADD, NOTRE COMMUNE RESPECTE DEPUIS PLUSIEURS MOIS UN CALENDRIER RIGOUREUX QUE L'ON PEUT SYNTHÉTISER EN 4 GRANDES ÉTAPES

■ Février 2023

Actualisation et compléments du diagnostic socio-économique et de l'état initial de l'environnement

■ Juillet 2023

Scénario et Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

■ Janvier 2024

Traduction réglementaire du PADD : Zonage, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Règlement

■ Septembre 2024

De l'arrêt de projet du PLU à l'approbation du PLU

■ Janvier 2025

Mise en application du nouveau PLU

■ LE PADD : FIXE UN CAP ET 3 ORIENTATIONS FONDATRICES POUR PRÉSERVER NOTRE VILLE D'EXCEPTION !



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) constitue la pièce structurante du Plan Local d'Urbanisme. Il est l'expression du projet de ville déjà présenté en 2020 et porté par les élus, et expose les objectifs de développement et d'aménagement spatial qui seront traduits dans les outils réglementaires du PLU.

Il a fait l'objet d'une concertation structurée en atelier de 12 personnes maximum avec les habitants et avec l'association des Personnes Publiques. Il est débattu en commission urbanisme et travaux puis en Conseil Municipal. La phase réglementation située en 2024 fera également l'objet d'ateliers de concertation.

Le PADD traduit, dans le cadre du document d'urbanisme PLU, l'ambition de développement et d'aménagement de la ville formulée par les élus de Margency. Ce document s'organise en trois axes qui exprime l'ambition pour la ville à l'horizon 2034. Cette ambition est ensuite traduite dans un parti d'aménagement du territoire communal et dans une stratégie déclinée en objectifs.

À L'ÉCHELLE DE NOTRE COMMUNE, 3 GRANDS AXES SONT À DÉVELOPPER POUR NOTRE VILLE DE MARGENCY

- I. Optimiser l'action municipale et la résilience du territoire par une meilleure prise en compte des problématiques liées à l'énergie, à l'eau et aux risques naturels
- II. Tirer avantage du patrimoine architectural et naturel qualitatif de Margency
- III. Poursuivre la revitalisation du centre-bourg





En cohérence avec la stratégie de la communauté d'agglomération Plaine-Vallée, qui a pour ambition de piloter la transition énergétique du territoire sur l'ensemble des 18 communes impactant 184 000 habitants, la ville de Margency a fait de ce domaine Climat Air Energie son axe 1 du PADD. La collectivité se dote d'une gouvernance de la transition dans une logique d'exemplarité.

La stratégie de la CAPV se concentre sur 4 points essentiels dans lesquels vous identifierez les actions de la commune, y compris déjà lancées ou abouties :

1. Piloter la transition énergétique en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments, en développant des filières de production d'énergie renouvelable.
2. Gérer durablement les ressources en structurant un plan Territorial Alimentaire, en gérant les déchets, et favoriser le réemploi en améliorant la gestion des eaux.
3. Opérer la transition des modes de déplacement en renforçant l'offre, les infrastructures et les services de transport, en favorisant l'évolution des pratiques.
4. Assurer la résilience des écosystèmes et la séquestration carbone en préservant la forêt de Montmorency, les espaces verts, et développer la nature en ville.

■ AXE I

OPTIMISER L'ACTION MUNICIPALE ET LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ÉNERGIE, À L'EAU ET AUX RISQUES NATURELS

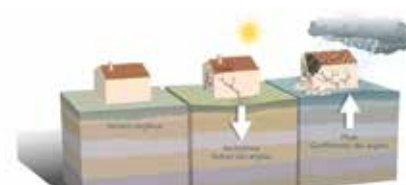
Augmenter la performance énergétique de la commune

- Favoriser l'utilisation d'équipements convertissant l'énergie solaire ou géothermique en électricité
 - Exemples : puits de géothermie, panneaux solaires sur les toits terrasses quand cela est pertinent, etc.
- Opter pour des équipements et services plus sobres dans leurs consommations énergétiques et donc plus responsables
 - Travaux d'isolation thermique, diminuer l'éclairage/ chauffage, etc.
- Réduire l'usage quotidien de la voiture sur la commune
 - Faire évoluer les pratiques
 - Favoriser le développement d'opérations d'habitat qui permettent de loger sur la commune une partie de la population qui y travaille



Favoriser l'utilisation d'une eau plus locale

- Maintenir un réseau de distribution et d'assainissement entretenu et adapté au territoire
- Récupérer l'eau pluviale locale pour la réutiliser à des fins d'entretiens ou autres (réalisation de bacs de rétention, de noues, ...)



Prendre en compte les risques naturels

- Les risques de retrait-gonflement des sols argileux et les risques liés aux cavités souterraines (dissolution du gypse)
 - Limiter et mieux contrôler la constructibilité sur les espaces les plus vulnérables (partie communale Nord)
- Les risques liés aux inondations de sous-sols
 - Limiter la réalisation de sous-sols dans les secteurs les plus touchés par ces risques.



■ AXE II

TIRER AVANTAGE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL QUALITATIF DE MARGENCY

Consolider l'identité communale et la réponse aux besoins des habitants par un patrimoine bâti actif

- Procéder à des rénovations et réhabilitations du patrimoine bâti, développer une offre touristique et culturelle
- Opter pour des équipements et services plus sobres dans leurs consommations énergétiques et donc plus responsables
- Réduire l'usage quotidien de la voiture sur la commune

Renforcer les atouts que sont la proximité avec la forêt de Montmorency, la haute qualité des parcs urbains et les boisements

- Préserver et mettre en valeur les différentes continuités écologiques identifiées sur le territoire en :
 - *Préservant les espaces verts urbains, les boisements, le ru de Corbon et les plans d'eau,*
 - *Apportant plus de végétation à des voiries en voie de requalification et de valorisation,*
 - *Créant deux coulées vertes,*
 - *Identifiant et protégeant les arbres remarquables de la ville...*



■ AXE III

POURSUIVRE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Soutenir le développement économique par les commerces et les équipements

- Dynamiser le centre-bourg en y renforçant l'offre commerciale en :
 - *Profitant des opportunités foncières pour développer de nouvelles programmations,*
 - *S'appuyant sur les parcours et les flux quotidiens de certains axes, notamment liés aux équipements scolaires présents dans le centre.*
- Consolider la présence des équipements et services
 - *Poursuivre la réutilisation et la création d'équipements et de services*

Améliorer le cadre de vie par un travail sur l'espace public

- Renforcer la « parcourabilité » et l'accessibilité au sein de la ville
 - *Préserver les chemins et les sentes existants permettant de se déplacer à pied au sein du bourg*
 - *Améliorer et compléter le maillage doux du territoire en faveur des piétons et des cyclistes et apaiser la circulation automobile*
- Réanimer des espaces publics ouverts
 - *Aménager des espaces publics pour les rendre plus pertinents vis-à-vis des nouveaux enjeux locaux (l'entrée de la rue Louis Muret, parvis de l'Eglise, ...)*
 - *Intégrer les vues remarquables dans les réflexions d'aménagement*

Développer une offre de logements attractive en lien avec les enjeux de la commune et répondant aux obligations réglementaires

- Privilégier une politique de renouvellement urbain et localement de conquête des espaces non construits au sein du tissu urbain existant
- Développer et renforcer l'offre de logement social diffus sur la commune en proposant des logements ciblés aux besoins identifiés à Margency et répondant aux obligations réglementaires.



ATELIERS DE CONCERTATION : VOUS PRENEZ LA PAROLE !

Dans la conduite de ses projets, l'équipe municipale a forgé son expérience sur les méthodes de concertation avec les acteurs et les habitants de la ville. Le PADD, véritable document stratégique définissant les orientations de la commune, ne pouvait échapper à cette règle. Pas moins de 4 ateliers de concertation ont été organisés à cet effet, réunissant près de trente personnes qui ont ainsi contribué à l'amélioration de ce projet de PADD. Vous trouverez ci-dessous l'entièreté des contributions des citoyens présents.

RETOURS DES LEVIERS D'ACTIONS POUR ...

I. Optimiser l'action municipale et la résilience du territoire par une meilleure prise en compte des problématiques liées à l'énergie, à l'eau et aux risques naturels

inciter une mobilité moins dépendante aux hydrocarbures :

- Prévoir des espaces réservés à la création de bornes de recharge électrique.
- Limiter les trajets internes en créant des dépose-minute aux entrées de ville. Cela permettrait notamment moins de trafic en centre-ville lors des heures de pointe.
- Mettre en place un espace de co-voiturage d'initiative municipale.

... étendre la production d'énergies renouvelables aux Margencéens :

- Conseiller les Margencéens souhaitant produire de l'électricité renouvelable (solaire, géothermie...)

... permettre une meilleure sobriété énergétique :

- Conseiller les Margencéens souhaitant améliorer la performance énergétique de leurs logements par des interventions ponctuelles d'experts.
- Poursuivre un éclairage public toujours plus efficace, tant par la qualité de l'éclairage que par la consommation énergétique, grâce à des systèmes d'éclairage et applications informatiques plus intelligents.

... favoriser l'utilisation d'une eau plus locale et limiter les pertes :

- Capter l'eau des sources se déversant sur le territoire de Margency.
- Conseiller les Margencéens sur les subventions existantes pour l'installation de cuve de récupération d'eau.
- Adapter localement le réseau d'assainissement pluvial afin qu'il pallie les saturations induites par les orages et les risques inhérents (l'allée François Mauriac et l'avenue Georges Pompidou sont particulièrement touchées).



RETOURS DES LEVIERS D' ACTIONS POUR ...

II. Tirer avantage du patrimoine architectural et naturel qualitatif de Margency

... préserver le paysage architectural et consolider l'identité communale :

- Mettre à disposition des Margencéens un cahier de recommandations architecturales.

... maintenir un paysage boisé de qualité :

- Renforcer le contrôle administratif vis-à-vis du patrimoine boisé. Par exemple, que la commune soit en amont avertie lors d'un projet de coupe d'arbre par a minima une déclaration préalable, afin de pouvoir s'y opposer si c'est pertinent.
- Intégrer les vues remarquables dans les réflexions de préservation des arbres remarquables.
- Initier des démarches pédagogiques pour sensibiliser les Margencéens au patrimoine boisé local. Par exemple, indiquer dans les parcs publics les noms des arbres remarquables identifiés.
- Sécuriser les parcs publics, en rehaussant par exemple les haies ou en les plantant si besoin.



Fatima Oudghiri

Directrice de l'Hôpital d'Enfants Margency. Ingénieure santé de formation, diplômée du 3^e cycle de l'école EHESP de Rennes et d'un Master exécutif à Sciences Po.

L'HÔPITAL DES ENFANTS DÉVOILE SES NOUVEAUX PROJETS D'AVENIR

Crise du recrutement, équilibre travail et personnel, logements sur la ville réservés aux salariés, projet de création d'une école de kinésithérapeute, nouveaux pôles : l'hôpital accélère son développement en partenariat avec la commune.

■ LES DÉFIS DE RECRUTEMENT À L'HÔPITAL : FACILITER L'ÉQUILIBRE VIE PRO ET VIE PERSO

Dans le contexte actuel, où la demande de soins de santé est en constante augmentation, les hôpitaux se retrouvent confrontés à des défis de recrutement majeurs en personnel de santé. Parmi les professionnels les plus touchés par cette pénurie, les infirmiers occupent une place prépondérante. L'Hôpital d'Enfants Margency est touché par cette pénurie et doit faire face à des difficultés notables pour attirer et fidéliser des infirmiers qualifiés.

Pour remédier à cette problématique, l'hôpital explore différents leviers de recrutement et notamment des réponses

aux besoins des professionnels dans la recherche d'équilibre de la vie personnelle et de la vie professionnelle.

L'organisation du temps de travail en 12 heures se présente comme un levier prometteur, offrant un compromis entre les besoins des infirmiers et les impératifs de continuité des soins. En effet, nombreux sont les infirmiers qui expriment le désir de travailler selon des plages horaires plus étendues (12H) avec en échange des jours de repos consécutifs. Cette approche permet non seulement de mieux concilier les exigences du travail hospitalier avec la vie personnelle, mais elle offre également une certaine flexibilité, permettant aux infirmiers de mieux planifier leurs engagements familiaux et personnels.



■ LES PROJETS : QUELLES SONT LES AMBITIONS DE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE HÔPITAL ?

Toujours dans le but d'améliorer le quotidien des enfants, l'hôpital souhaite développer ses partenariats avec les associations de Margency et les élus pour plusieurs projets.

1. Les logements : c'est un élément majeur dans le projet d'établissement pour avoir des professionnels formés et intéressés. Enjeu économique.
2. École de kinésithérapeute : le château vacant de la Croix-Rouge sera réinvesti et rénové pour y installer une activité qui s'intègre aux autres missions de l'hôpital. Ce sera un institut de formation de kiné (IFMK), le seul du Val d'Oise. Margency deviendra un pôle important de formation médicale.
3. Parcours de santé : à destination des familles et des salariés parce que l'activité physique est essentielle et participe à la qualité de vie au travail. Le parcours de santé, qui sera un plateau technique de rééducation, aidera également les enfants dans leur rééducation.
4. Projet culturel : la directrice souhaite développer la culture dans son hôpital.
5. Création d'un 3^e pôle : orthopédie post-chirurgie, accidents, etc. C'est une demande des hôpitaux.
6. Développement de service dédié à la douleur chronique pédiatrique qui n'existe pas ailleurs en Ile de France. Les enfants souffrants de douleurs chroniques sont souvent déscolarisés, n'ont plus de liens sociaux car ils ont besoin d'être coupés de tout pour traiter la douleur. Il faut ensuite les accompagner dans le processus de réinsertion dans la société.



En revanche, cette organisation ne fait pas l'unanimité. Une minorité d'infirmiers ne souhaitent pas travailler 12H, et il est important de pouvoir répondre également à leurs attentes.

La recherche d'un équilibre délicat entre différentes préférences horaires est un défi majeur, mais l'hôpital demeure résolu à trouver des solutions adaptées pour continuer à assurer la meilleure qualité de soins possible.

Au-delà des préférences d'organisations de travail, l'Hôpital d'Enfants Margency

est attractif en faisant mieux connaître son projet médical porteur d'une vision et des valeurs qui donnent sens à l'action quotidienne de chaque salarié.

Dans l'objectif d'équilibrer la vie personnelle et la vie professionnelle, la mairie se lie avec la direction de l'hôpital pour faciliter l'accès à des logements dans un objectif de réduire les trajets entre le domicile et l'hôpital. L'accès aux logements à proximité de l'hôpital est un atout majeur de recrutement et de fidélisation du personnel.



■ QUE FAIT L'HÔPITAL ? POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER SES SPÉCIALITÉS ?

L'Hôpital d'Enfants Margency est un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) pédiatrique de la Croix-Rouge française. L'établissement est certifié par la Haute Autorité de Santé et dispense des soins de haute technicité.

Avec 106 lits accueillant chaque année environ 230 enfants âgés de quelques semaines à 17 ans, le projet de l'Hôpital d'Enfants Margency réside dans la prise en charge en soins de suite très médicalisés de jeunes patients issus des services de pédiatrie des Hôpitaux et Centres de Lutte Contre le Cancer de l'Île-de-France, pour la poursuite d'un traitement avant le retour en famille. L'établissement prend en charge des enfants malades atteints de cancers (leucémies et tumeurs solides), de pathologies digestives ou respiratoires complexes.

L'Hôpital d'Enfants Margency, du fait de ses spécificités et des besoins des établissements adresseurs, connaît un rayonnement régional, national, voire international.



❖ Une prise en charge globale et pluridisciplinaire

❖ Une prise en charge qui se décline en 5 dimensions

La dimension médicale avec une équipe médicale composée exclusivement de pédiatres, répartie entre les différents pôles et qui assure la prise en charge thérapeutique des patients, leur suivi régulier, la continuité des soins 24h/24, les relations avec les établissements « adresseurs » et les familles, un travail de partenariat fort avec les réseaux de soins

La dimension paramédicale avec d'une part, le service de soins composé de puéricultrices, d'infirmiers, d'auxiliaires de puériculture, d'aides-soignants, dont la mission est d'assurer des soins techniques et de nursing. Interviennent également d'autres professionnels paramédicaux : des diététiciens, des kinésithérapeutes, des psychomotriciens, des psychologues

La dimension éducative avec une équipe éducative, répartie sur les différents pôles qui a pour mission d'accompagner l'enfant pour lui permettre de s'adapter à sa pathologie tout en le maintenant dans la vie et les réalités quotidiennes ; elle favorise également son développement culturel et organise les loisirs

La dimension pédagogique avec une équipe composée d'enseignants spécialisés et de professeurs associés, personnels appartenant à l'éducation nationale, animée par une directrice, accueille les enfants dès la maternelle et jusqu'au secondaire (dans le cadre défini par la loi d'orientation sur l'éducation de 2013)

La dimension familiale avec l'accueil et l'hébergement des parents afin d'éviter la rupture des relations familiales, de soutenir les parents dans la prise en charge de la maladie de l'enfant, et surtout de préparer le retour à domicile grâce au développement de l'éducation thérapeutique.



AGENDA DE NOS PROJETS & TRAVAUX

Retrouvez les dates clés des grands projets de notre commune.



■ VALORISATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

FINALITÉ : petite hôtellerie à destination des randonneurs et proches de Margencéens dans une perspective de développer une offre d'accueil "Hôtel restauration activités sportives et culturelles."

DÉBUT DES TRAVAUX

Premier trimestre 2024

Fin premier trimestre 2025



■ CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ

FINALITÉ : proposer un service de professionnels de santé en un lieu unique pour le territoire.

DÉBUT DES TRAVAUX

Premier trimestre 2024

Fin troisième trimestre 2025.



■ VALORISATION DES ANCIENNES ÉCURIES DU CHÂTEAU DU PETIT BURY

FINALITÉ : proposer un restaurant bistronomique et des salles communales dans une perspective de développer une offre d'accueil "Hôtel restauration activités sportives et culturelles".

DÉBUT DES TRAVAUX

Premier trimestre 2024

Fin quatrième trimestre 2025



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE MARGENCY

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine routier, notre commune a décidé cette année, et pour la première fois, de réaliser une campagne d'enrobé projeté sur son domaine routier.



Dans le but de stopper la dégradation de la couche de roulement par bouchage et étanchéité des nids-de-poule et différents arrachements, nous avons fait le choix de l'enrobé projeté sur la rue du 18 juin pour un montant de 7739,97€ TTC. Cette technique d'enrobé projeté se fait en un seul passage de l'atelier.

■ LES BÉNÉFICES CONSTATÉS

Un seul atelier a permis simultanément le nettoyage des dégradations, la projection de liant afin de permettre l'encollage, la projection de 2 tailles de gravillons enrobés à l'émulsion de bitume. Enfin, un cylindrage est réalisé par compactage de la zone traitée. La remise en circulation a été quasi

immédiate avec un rejet de matériaux restreint.

Cette technique souple d'utilisation et environnementale a nécessité l'intervention de deux camions et 3 applicateurs. La projection et les dosages précis ont permis d'obtenir une économie des matériaux, donc de réaliser plus de réparations.

La solidité des réparations et l'intérêt économique ne sont plus à démontrer. Dans un contexte budgétaire contraint, des villes comme Paris, Toulouse, Lyon, Pau, Bordeaux et bien d'autres collectivités l'utilisent chaque année afin de garantir la sécurité et le maintien en l'état du patrimoine routier de leurs communes. Mais également sur

des voiries beaucoup plus rurales, notamment pour garantir la durabilité du support par traitement des déformations ou encore des rives affaissées.

La ville de Margency est également intervenue sur l'entretien rue du Château, l'allée Eugène Magniez, sur les trottoirs de l'avenue Georges Pompidou et l'ensemble des mobiliers (bornes, potelets, barrières, etc.). Les bordures anti-stationnement devant l'école primaire avenue du 18 juin ont été remplacées.

L'ensemble de ces réfections ont coûté 46 284,76 €.



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

RIVERAINS, ENTRETIENEZ VOS TROTTOIRS !

La commune de Margency rappelle qu'il est obligatoire pour les riverains d'entretenir ses trottoirs, au risque que des infractions soient constatées et les contrevenants poursuivis conformément aux lois et règlement en vigueur.



■ TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE

Le riverain doit veiller à ce que ses massifs végétaux ne débordent pas sur la voie publique. Les particuliers doivent donc élaguer leurs arbres et arbustes situés en bordure de la voirie et pouvant obstruer le passage des piétons et/ou cacher des panneaux et des feux de signalisation. Les branches ne doivent pas non plus toucher l'éclairage public ainsi que les transformateurs et les câbles aériens.

■ NEIGE ET VERGLAS

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leur habitation.

■ FEUILLES MORTES

Chaque habitant (locataire ou propriétaire) doit balayer devant sa porte afin d'éviter un accident, pour lequel sa responsabilité serait engagée.

■ INTERDICTION D'ABANDONNER DES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'abandon d'objets encombrants ou déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvement.

De même, les poubelles (ordures ménagères, cartons, plastiques, verres, etc.) doivent être retirées de la voie publique après le passage de la collecte et remises sur les propriétés respectives.



CHEVRON
ARCHITECTES

+33 (0)1 84 06 74 87 • www.agencechevron.fr • agence@agencechevron.fr



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

RETOUR SUR LA LIVRAISON DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE

Cet été, 61 logements ont été livrés à Margency.

La résidence "Les Jardins Bourdais" a pu émerger du sol grâce à l'OPAC de l'Oise et a permis à de nombreuses familles et seniors de se loger dans des conditions optimales !



Les 20 et 21 juin 2023, les propriétaires de 30 logements de la résidence « Les Jardins Bourdais » ont reçu leurs clés. Et le 22 juin, c'était au tour des locataires de 31 logements de cette même résidence de recevoir les leurs. L'OPAC de l'Oise a su préserver la mémoire du lieu en réhabilitant une ancienne maison de maître rachetée par M. Bourdais en 1936. Au sein de cette maison, sont installés des locaux pour 2 professionnels de santé dont l'un est occupé par un cabinet dentaire et l'autre par un cabinet infirmiers.

■ DES LOGEMENTS POUR LES SENIORS ET LES FAMILLES !

Sur les 61 appartements, 58 sont répartis dans 4 bâtiments neufs et 3 logements locatifs, dont 1 T1, 1 T2 et 1 T3, ont été aménagés au premier étage de la maison bourgeoise.

Les bâtiments A et B, qui s'élèvent sur 3 niveaux, abritent les 30 logements destinés à l'acquisition :

- bâtiment A : 17 appartements
- bâtiment B : 13 appartements

Juste en arrière, 28 logements locatifs, dont les 6 appartements destinés à des

résidents seniors, ont été aménagés dans les bâtiments C et D, construits sur 2 niveaux :

- bâtiment C : 13 appartements
- bâtiment D : 15 appartements

Les appartements sont tous aménagés sur le même modèle, avec une cuisine ouverte sur le salon, une à trois chambres, selon la typologie. Dans les appartements en accession, les T1 et les T2 sont équipés de douche, les T3 et T4 de baignoire.

■ INSCRIT DANS L'HISTOIRE DE MARGENCY...

Cette opération s'inscrit véritablement dans l'histoire de la commune. En effet, l'opération prend place sur une parcelle de 5 537 m² sur laquelle avait prospéré de façon éphémère, une tuilerie, au XIX^e siècle.

Le terrain est ensuite acheté par un ancien maire, Jean-Baptiste Lefranc, qui y fait bâtir une grande maison bourgeoise. En 1936, Monsieur Bourdais fait l'acquisition de cette propriété et embauche une jeune cuisinière et un jeune jardinier, couple qui en hérite en 1979.

La propriété est cédée à la commune en 2014. Inoccupée depuis, elle a été vendue à l'OPAC de l'Oise, suite à l'appel à projets lancé et remporté par l'office pour réaliser cette opération de 61 appartements.

La mémoire de la jolie histoire de la maison Bourdais demeure aujourd'hui, non seulement à travers le nom de la résidence, "Les jardins Bourdais", mais aussi parce que la maison bourgeoise a été réhabilitée et sa façade conservée. De plus, le parc paysager, où l'OPAC de l'Oise a voulu sauvegarder un maximum d'arbres, va être préservé pour devenir un lieu de promenade rétrocedé à la commune de Margency depuis l'été 2023.

Le souhait est qu'il soit intégré dans le parcours des circulations douces traversant Margency en provenance de la ville d'Eaubonne pour s'acheminer vers la forêt de Montmorency. Pour ce tronçon, dans le futur, nous pourrions rejoindre à pied le 18 rue Roger Salengro (entrée de l'Hôpital d'Enfants Margency) en provenance de la rue Henry Dunant par ces allées.



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

MARGENCY FAIT PARTAGER SON PROGRAMME HABITAT

Margency signe avec l'Etat et la CAPV un contrat habitat pour répondre à ses besoins. Il laisse une large part à la réhabilitation sans changement de paysage urbain et orienté vers le développement des deux établissements rayonnants.



En effet, depuis notre installation en 2020 et sans ménager nos efforts, nous avons mis en œuvre nos engagements traduits par des principes dans le contrat de mixité sociale et validés par l'ensemble des acteurs.

Ce contrat repose sur la réhabilitation des bâtiments existants et le renforcement de la capacité des équipements rayonnants. Il contribue à l'avenir de la ville de Margency en favorisant la qualité de vie, la mixité sociale par une offre de logements adaptée aux revenus même les plus modestes, le développement économique, les déplacements doux, la préservation de l'environnement et la réponse aux besoins de la population.



■ NOTRE ARGUMENTAIRE PARTAGÉ

1. Valoriser les atouts de Margency en termes de qualité de vie et de préservation du patrimoine en renforçant les équipements existants.
2. Contribuer au développement économique en répondant aux besoins des logements de la Croix-Rouge et des filières supérieures de Bury SUP.
3. Préserver et valoriser l'identité bâtie et paysagère de Margency.
4. Répondre aux besoins de la population en matière d'emplois en favorisant le secteur tertiaire comme le tourisme et en maintenant un taux de chômage bas.
5. Améliorer les déplacements en favorisant les liaisons douces et en limitant l'usage de la voiture.

6. Répondre aux enjeux de transition écologique en préservant les espaces publics boisés, la qualité et la biodiversité de Margency.
7. S'inscrire dans une démarche de développement durable en limitant la consommation de l'espace et en prévoyant des opérations mixtes, incluant des équipements publics et des logements locatifs sociaux.
8. Accompagner le vieillissement de la population en développant des logements adaptés aux personnes âgées.

Le partage de nos orientations menées par l'ensemble de l'équipe municipale montre qu'il est possible de trouver les moyens de mettre en œuvre des actions jugées inatteignables il y a encore 4 ans.



DOSSIER DE PRESSE LA VIDÉOPROTECTION

Un outil ultra-performant au service de la sécurité des citoyens et de la préservation de leur cadre de vie.



Pionnière en matière de mutualisation sur la vidéoprotection en France, l'Agglomération Plaine Vallée place la vidéoprotection au cœur de sa stratégie de sécurité publique pour mieux garantir la tranquillité de ses habitants. Pluridisciplinaire et multipartenarier, le dispositif qui a fait l'objet d'importants investissements ces dernières années est devenu indispensable à l'articulation de l'ensemble des forces de sécurité et de secours.

■ DE LA PRÉVENTION AU FLAGRANT DÉLIT : LES USAGES MULTIPLES DE LA VIDÉOPROTECTION

Outil de lutte préventive contre l'insécurité et la délinquance, la vidéoprotection fait partie intégrante de la politique de tranquillité publique, instaurée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Plaine Vallée. Elle poursuit trois missions essentielles : protéger, alerter, secourir.

Cette triple approche vise à garantir la tranquillité des 16 communes de l'agglomération intégrant le dispositif (Andilly, Attainville, Bouffémont, Deuil-La-Barre, Domont, Ezanville, Groslay, Margency, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Gratien, Saint-Prix, Soisy-sous-Montmorency).

La vidéoprotection intervient dans différents champs d'action. Si elle ne peut pas tout, elle n'en demeure pas moins un formidable outil de dissuasion et de lutte contre les crimes et délits de tout type : agressions, dégradations, vols, trafics... Rien que pour le 1^{er} semestre de l'année 2023, ce sont plus de 800 extractions d'images qui ont été réquisitionnées et traitées par les autorités judiciaires pour aider à la résolution d'enquêtes.

Par ailleurs, elle facilite grandement les interventions des forces de sécurité et de secours sur le terrain, leur permettant d'agir en sécurité, et de mieux dimensionner les équipes et leur déploiement.

Le Centre de Supervision Urbain intercommunal (CSUi) veille également à garantir la sécurité des personnes lors d'événements météorologiques extrêmes. Typiquement, lors des épisodes orageux de l'été 2023, où une partie de Deuil-La-Barre a été inondée, le CSUi a repéré des plaques d'égout qui cédaient sous la pression. Les opérateurs ont immédiatement alerté la police municipale et les pompiers pour fermer la rue et éviter tout incident.

Le CSUi intervient aussi pour prévenir les chutes d'arbres, signaler des échafaudages fragilisés par les tempêtes et bien d'autres situations encore.



RIEN QUE POUR LE 1^{ER} SEMESTRE DE L'ANNÉE 2023, CE SONT PLUS DE 800 EXTRACTIONS D'IMAGES QUI ONT ÉTÉ RÉQUISITIONNÉES ET TRAITÉES PAR LES AUTORITÉS JUDICIAIRES POUR AIDER À LA RÉOLUTION D'ENQUÊTES.

■ FOCUS - EMEUTES DE L'ÉTÉ 2023



Durant les émeutes estivales, la vidéo-protection a joué un rôle fondamental.

« *La surveillance accrue des quartiers sensibles nous a permis de mieux épauler le travail des forces de sécurité, policiers nationaux et municipaux, gendarmes et pompiers, sur le terrain tout en garantissant leur intégrité physique.* » nous indique

le directeur de la Sécurité publique Dominique Guilloux.

Comme à chaque incident majeur, le mur d'images a été entièrement recalibré. Sur le terrain, les agents des forces de l'ordre maintenaient une communication radio et téléphonique constante avec les opérateurs du centre opérationnel.

Une cellule de crise a été activée, 24h/24. Certains maires de l'agglomération ont choisi d'être présents sur le terrain, directement dans les quartiers, pour soutenir les équipes en intervention, alors que d'autres ont passé la nuit au CSUi pour privilégier une vue d'ensemble de la situation.

Un officier du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) était également présent sur place afin d'évaluer et gérer les interventions des sapeurs-pompiers.

Le CSUi est d'ailleurs équipé d'une salle de crise qui permet aux autorités territoriales, accompagnées d'un chef de salle et du directeur de la Sécurité publique, d'appréhender la situation en direct au sein de leur commune, sans perturber le travail des opérateurs.

Suite aux émeutes, plusieurs centaines d'heures d'images ont été extraites pour les services d'enquête.

■ DANS LES COULISSES DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSUI)

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Tous les jours, 30 opérateurs se relaient 24h/24 afin d'assurer la surveillance des espaces publics. Chaque opérateur est équipé d'un ordinateur et d'un écran qui lui permet de scruter en détail l'ensemble des images filmées par les caméras, également diffusées sur le mur d'images de 24 m².

Pour expliquer le fonctionnement du CSUi, le responsable nous explique : « *Je me tiens systématiquement informé de l'actualité. Cela permet d'orienter le travail du CSUi en anticipant les éventuels actes de délinquance. Nous recalibrons*

parfois plusieurs fois par jour le mur d'images afin d'adapter notre surveillance, selon l'actualité et les heures de la journée. Par exemple, en matinée, les opérateurs surveillent davantage les écoles et les grands axes. En fin de journée et en soirée, on se concentre davantage sur les quartiers sensibles. Et dès qu'il se passe un incident notable, à l'instar de l'incendie du centre culturel Camille Claudel à Saint-Gratien, l'essentiel du mur est braqué dessus. »

Les opérateurs sont sensibilisés et alertes à relever des infractions. Et parfois même en dehors de leurs heures de travail, comme en mars dernier, à l'occasion d'un dépôt d'encombrants sur la voie publique. Un des opérateurs a été témoin de l'incident alors qu'il se rendait à son travail. Il a immédiatement contacté le CSUi afin qu'il concentre sa surveillance sur la zone concernée, pour réunir les preuves de flagrant délit. En parallèle, le CSUi a alerté la police municipale afin qu'elle puisse identifier le suspect et l'interpeller. « *Lors de nos*

"patrouilles" visuelles, nous travaillons énormément en équipe » nous explique un des opérateurs. « *Afin d'analyser conjointement l'ensemble des plans visibles, chacun(e) d'entre nous peut être amené à visionner une zone ou une caméra spécifique. Cela demande un vrai travail partenarial. Pour renforcer la cohésion entre opérateurs, nous organisons fréquemment des rencontres sportives entre nous, sur nos temps de loisirs.* »



NOUS RECALIBRONS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR LE MUR D'IMAGES AFIN D'ADAPTER NOTRE SURVEILLANCE, SELON L'ACTUALITÉ ET LES HEURES DE LA JOURNÉE.

■ 24H AU SEIN DU CSUI

7h. À chaque début de service, démarre un briefing qui fixe les missions des opérateurs en fonction de l'actualité. Il y a au minimum 8 briefings par jour, 1 à chaque renouvellement d'opérateurs.

7h30/9h30. Surveillance accrue aux abords des établissements scolaires et axes routiers stratégiques mais aussi des centres-villes.

10h. Un agent du CSUi a détecté une fumée suspecte. Le Service départemental d'incendie et de secours est contacté pour dépêcher une équipe. En parallèle, les images sont renvoyées vers le centre opérationnel (CODIS*).

10h15. Le CSUi porte assistance aux sapeurs-pompiers qui se sont déplacés sur les lieux.

11h. Le feu est maîtrisé. Les opérateurs s'assureront à plusieurs reprises que la zone n'est pas victime d'un nouveau départ de feu.

14h. Les autorités judiciaires contactent le CSUi pour leur demander une extraction d'images afin de relever des preuves d'une affaire dont ils sont saisis.

21h/23h. Une des communes organise un feu d'artifice. Le CSUi surveille les foules de visiteurs afin d'œuvrer à leur sécurité.

2h. Des opérateurs ont signalé une personne vulnérable sur la chaussée et demande une prise en charge par la Croix-Rouge.

3h. Un opérateur signale à la police nationale un vol sur un véhicule en stationnement. Une équipe est envoyée sur les lieux afin d'interpeller les auteurs identifiés par le CSUi.

4h/5h. Le CSUi constate une voiture stationnée devant une habitation, avec à son bord, deux individus. Le véhicule stationne depuis plus de 30 minutes. L'alerte est donnée à la Gendarmerie afin qu'elle envoie une patrouille sur place.

*Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours

Y A-T-IL UN PROFIL TYPE D'OPÉRATEURS ?

Les profils des opérateurs sont assez hétérogènes. Et c'est une chance car cela enrichit le travail partenarial et permet à l'équipe d'être plus performante. Si certains ont déjà travaillé comme opérateur dans un CSUi, d'autres ont embrassé des carrières variées, dans la Fonction Publique Territoriale ou dans le privé : agents de surveillance de la voie publique, postiers, commerciaux, magasiniers, agents de sécurité. Il y a aussi quelques profils de « joueurs » ou « gamers » qui ont l'habitude d'être en éveil et en vigilance maximale, parfois de très longues heures. Les opérateurs du CSUi jouent un rôle crucial dans le système de vidéoprotection. Recrutés pour leur moralité et leurs valeurs, la brigade est constituée de profils qui s'auto-complètent. Leur formation initiale couvre le cadre légal (procédure pénale, sécurité en France, loi encadrant les systèmes de vidéoprotection) et les spécificités du territoire. La formation continue porte quant à elle sur la bonne manipulation des outils technologiques et la connaissance des textes juridiques en vigueur. En collaboration avec le

CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), cette formation garantit l'expertise des opérateurs. Par ailleurs, l'agglomération Plaine Vallée offre de réelles opportunités d'évolution aux opérateurs du CSUi. Le responsable du CSUi, ancien opérateur vidéo dans une commune des Hauts-de-Seine témoigne : « J'ai intégré le centre de supervision de Plaine Vallée en septembre

2022 en qualité d'opérateur. Après avoir évolué sur un poste de chef de salle, je suis aujourd'hui responsable du CSUi, et je pilote une trentaine d'opérateurs. D'autres agents évoluent également à l'extérieur du CSUi, comme cet opérateur qui vient de passer le concours de policier municipal et qui a rejoint la police municipale de Saint-Prix en octobre. »



■ LE PARTENARIAT AU CŒUR DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, AXES ROUTIERS MAJEURS, QUARTIERS SENSIBLES... COMMENT SE DÉCIDENT LES LIEUX D'IMPLANTATION POUR LES CAMÉRAS ?

Les caméras sont réparties sur des sites déterminés au préalable par les autorités territoriales, les maires, en concertation avec les forces de sécurité et les équipes du CSUi. Installées à proximité de gares, établissements scolaires, zones de commerces ou sur des axes routiers stratégiques, l'emplacement des caméras de vidéo-

protection répond à des problématiques spécifiques. Forces de dissuasion, elles visent à prévenir les risques et les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux exposés aux agressions, à la dégradation ou au vol. En appui, elles accompagnent les interventions des forces de sécurité locale sur le terrain. Chaque commune dispose

également de caméras nomades. Elles peuvent être déplacées au gré des problématiques de sécurité ponctuelles, à la demande des maires, forces de police et de sécurité de l'État, en concertation avec le CSUi. Les 28 caméras nomades réparties sur le territoire complètent utilement le dispositif de vidéoprotection et permettent une efficacité accrue.



LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LES FORCES DE L'ORDRE, LES SAPEURS-POMPIERS, LA CROIX-ROUGE...

Le Centre de Supervision Urbain intercommunal est en liaison directe avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la police nationale, les polices municipales et la gendarmerie. Les opérateurs sont ainsi en capacité de leur transmettre les images des caméras facilitant une réponse rapide, coordonnée et adaptée à l'ampleur

de l'incident. Ils peuvent également maintenir avec les équipes de terrain une communication radio et téléphonique constante pour appuyer leurs interventions. Le CSUi intervient également auprès de la Croix-Rouge. Été comme hiver, les opérateurs signalent à l'association d'aide humanitaire, la présence de personnes en situation de

détresse sociale sur la voie publique, afin de leur porter assistance. Le CSUi sera également en lien avec celui du département, avec lequel il coopère notamment sur les questions de sécurisation des abords des établissements scolaires (maternelles, primaires et collèges).

■ UNE TECHNOLOGIE DE POINTE POUR RENFORCER LE SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Pour garantir la tranquillité publique du territoire, Plaine Vallée investit depuis 2021, dans le renouvellement de son parc de caméras, la modernisation du CSUi et la construction d'un réseau de fibre sécurisé. Ces investissements s'élèvent à 13 millions d'euros pour la période 2021-2023.



« Pour Margency, le développement d'un outil de vidéosurveillance d'une telle dimension a de bonnes conséquences. La mise en place d'écrans de rappel dans les postes de la police municipale pour avoir une vision de ce qui concerne Margency est une première conséquence. Cela permet à notre police municipale de recevoir les informations visuelles en temps réel. Il n'y a pas de contrôle des caméras sur ces écrans, le contrôle étant attribué au Centre de Surveillance Urbain. Une autre conséquence réside dans les sollicitations bien plus nombreuses des Polices ; le Centre de Surveillance, qui a une vision plus complète et plus précise des agglomérations urbaines, est en mesure de solliciter plus souvent et plus efficacement les services de police. Il y a là un effet préventif très renforcé. »
Bernard Glénat 2e Adjoint au Maire, délégué aux Transports, Sécurité-Proximité et Vivre à Margency.

LE NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN 2.0 MARGENCY

Les images enregistrées par le réseau de vidéoprotection sont centralisées au Centre de Supervision Urbain intercommunal (CSUi) situé à Montmorency. Le CSUi est le cœur névralgique du système de vidéoprotection. Pour assurer la sécurité des citoyens dans l'espace public, Plaine Vallée a renforcé la base opérationnelle en fusionnant, en janvier 2023, les deux centres présents sur le territoire. Le centre de supervision de

Montmorency a ainsi été agrandi de plus de 70 m². Doté d'un mur d'écrans de 12 mètres linéaires (24 m² au total), il reçoit l'ensemble des images des caméras, permettant une hypervision et une surveillance des 16 communes 24h/24 et 7 jours/7. C'est un outil opérationnel facilitateur pour les agents sur le terrain et les opérateurs du centre, contribuant à intervenir rapidement et efficacement face aux problèmes détectés.



UN PARC DE CAMÉRAS ENTIÈREMENT RENOUVÉLÉ CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES



AU 31 DÉCEMBRE 2023, CE SONT AU TOTAL 396 POINTS D'IMPLANTATION QUI AURONT ÉTÉ DÉPLOYÉS SUR 16 COMMUNES.

Chaque ville du dispositif est équipée de caméras de vidéoprotection, reliées au centre de supervision urbain. Depuis l'été 2021, l'agglomération s'est lancée dans une phase de renouvellement continue du parc de caméras. Les caméras situées sur l'ensemble des 212 points d'implantation ont ainsi été remplacées sur la période, au profit de nouveaux équipements plus performants, dotés de caractéristiques techniques et de technologies avancées.

Au 31 décembre 2023, ce sont au total 396 points d'implantation qui auront été déployés sur 16 communes, dont 12 pour la ville de Margency. Cela représente globalement plus de 2000 caméras. Un point d'implantation accueille plusieurs caméras, constituées a minima d'une caméra manipulable par les opérateurs, et de caméras panoramiques fixes filmant en permanence l'espace public du territoire intercommunal.

DES DONNÉES RELAYÉES PAR UNE FIBRE OPTIQUE SÉCURISÉE

Le déploiement d'une infrastructure de fibre optique (350 km) entièrement dédiée et sécurisée est actuellement en cours ; il s'achèvera en décembre 2023. L'ensemble du dispositif vidéo

transitera par le réseau de fibre optique directement relié au Centre de Supervision Urbain intercommunal (CSUi), garantissant un traitement fluide et rapide des données. La totalité

des images passera par ce nouveau réseau sécurisé et spécifiquement dédié à la vidéo, propriété de la Communauté d'Agglomération.

■ UN USAGE STRICTEMENT ENCADRÉ PAR LA LOI

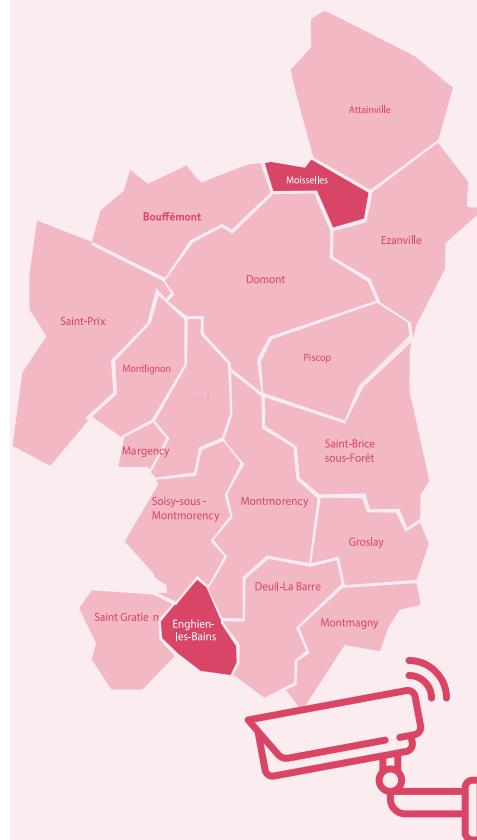
Afin de protéger la vie privée des habitantes et des habitants, le système de vidéoprotection est soumis aux dispositions légales visées par le Code de la sécurité intérieure. En vertu de ce code, toute mise en place de caméras de vidéoprotection sur la voie publique doit être autorisée par le préfet après consultation de la Commission départementale de vidéoprotection, présidée par un magistrat. Le système de vidéo-protection relève également du règlement général sur la protection des données (RGPD), garantissant ainsi la protection des données et la vie privée des individus. De manière à garantir les libertés fondamentales et le respect de la vie privée, toutes les images provenant des caméras donnant sur des espaces ou lieux privés sont floutées. Un système intelligent de

masquage occulte les parties privées situées dans le champ de vision des caméras. La présence des caméras sur la voie publique doit être clairement signalée à la population par un dispositif de 128 panonceaux réglementaires, répartis sur tout le territoire. Des obligations de discrétion et le respect du secret professionnel s'imposent aux opérateurs chargés de visionner les images et des conditions strictes encadrent l'accès au centre de supervision. Les enregistrements ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles prévues initialement, et leur consultation est réservée aux personnes détenant une habilitation. La durée de conservation des images est de 14 jours, hormis pour les procédures judiciaires en cours. Passé ce délai, les images sont automatiquement détruites.



FAIRE UNE DEMANDE D'ACCÈS AUX IMAGES

La loi prévoit également des droits pour les individus filmés, sous réserve des enquêtes en cours. Toute personne concernée peut déclencher une procédure pour une vérification d'images concernant le volet purement privé. Toutefois, cette demande peut être refusée pour les motifs suivants : sûreté de l'État, défense, sécurité publique, instruction judiciaire en cours ou pour protéger le secret de la vie privée d'autres personnes. Si sa demande est validée, le demandeur sera invité à consulter les images au CSUi (en la présence d'un agent). Aucune image n'est envoyée. Dans le respect de la vie privée, toutes les autres parties sont floutées. Pour exercer votre droit d'accès aux images, vous pouvez contacter le responsable du système de vidéoprotection de l'Agglomération Plaine Vallée par voie postale en écrivant au 1 rue de l'Égalité – 95230 Soisy-sous-Montmorency ou faire une demande directement sur le site internet de Plaine Vallée.



CHIFFRES CLÉS

16 villes

couvertes par le dispositif

13 millions €
d'investissement
(2021-2023)

1,2 million €
de coût de fonctionnement
annuel

**396 points
d'implantation**
sur le territoire dont
12 sur Margency

+ de 2000 caméras

28 caméras nomades (dont
1 sur la commune
de Margency)

350 km
de fibre sécurisée

+ de 800
extractions d'images traitées
sur le 1^{er} semestre 2023



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

COLUMBARIUM, UN NOUVEL OUVRAGE POUR LE CIMETIÈRE

L'installation du nouveau columbarium de 24 cases dans le cimetière vient conclure une décision datant de 2021. Beaucoup de travaux d'étude et d'adaptations ont été nécessaires à la réalisation d'un nouvel ouvrage d'accueil accessible PMR.



Pour s'adapter aux nouveaux comportements sociétaux, la Commission Vivre à Margency a décidé en 2021 la mise en place d'un columbarium de bonne dimension. Pour donner suite aux propositions des fournisseurs, il a été fait le choix de granit rose de Bretagne. L'aménagement du cimetière de Margency a fait l'objet de plusieurs évolutions pour arriver à la mise en œuvre que vous pourrez observer.

L'utilisation d'une partie de terrain de la parcelle voisine a permis de disposer d'une surface plus grande, de pouvoir

envisager des bancs et aussi de permettre un accès aux Personnes à Mobilité Réduite par l'utilisation du portail de la parcelle voisine. Vous avez donc vu se construire un aménagement de Génie Civil assez important pour recevoir le Columbarium et les visiteurs voulant se recueillir.

Prévue fin octobre 2023, la pose de l'ouvrage en granit a été reportée plusieurs fois pour causes de conditions climatiques défavorables. La pose a débuté le 15 novembre dernier et se trouve désormais finalisée, avant d'être or-

née par des plantations de fleurs et arbustes en 2024.

Un investissement complémentaire consiste à confier à un ferronnier d'art le remplacement du portail d'accès en conservant au maximum les éléments témoins de l'histoire : les motifs en fonte et le « fronton » supérieur. Les premiers éléments écrits connus font penser que ce portail, aujourd'hui délabré, aurait été posé en 1848. Les travaux de restauration sont prévus pour mi-décembre.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LE 9 SEPTEMBRE EN MAIRIE



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

Les nouveaux Margencéens ont été invités par notre Maire à participer à une réunion de présentation de la ville, des services proposés et des animations. Ils ont manifesté leur intérêt par leur nombre et par leurs contributions aux échanges.



C'est devenu une tradition à Margency. Les nouveaux arrivants sont invités par M. le Maire et la municipalité à participer à une réunion de présentation de la ville et de ses caractéristiques.

Pour cette invitation du samedi 9 septembre, ont été abordés les thèmes du quotidien comme les lignes de bus qui se sont bien développées ces dernières années, les commerces de proximité, les écoles, les services médicaux, les animations municipales et la vie associative dynamique. M. le Maire a aussi exposé les grands projets, comme la maison de santé à venir et la restauration de l'ancienne mairie et des anciennes écuries.

Notre « Passeur d'Histoire », Claude Collineau, a également proposé un court moment d'informations sur notre riche histoire et sur les ouvrages et bâtiments qui en témoignent.

40 personnes environ, venues en famille, ont assisté puis participé au débat ouvert qui a suivi les présentations. Une plaquette de synthèse est également remise aux participants. Les retours vraiment positifs nous invitent à poursuivre dans cette tradition d'invitation des nouveaux Margencéens.





Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 30 KM/H CONCRÉTISATION DE LA LIMITATION

La détermination de la ville de Margency pour assagir la circulation routière et favoriser les nouveaux modes de déplacement s'est traduite par la décision de limiter la vitesse de circulation à 30 km/heure.



L'arrêté de limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la ville avait été décidé par M. le Maire de Margency à la suite des travaux d'étude de la circulation et de l'engagement de Margency dans la démarche VILLE PRUDENTE. La Prévention Routière avait déjà réalisé un premier audit des conditions de circulation et des mesures prises pour assagir le comportement des conducteurs, favorisant ainsi la cohabitation des différents modes de déplacement dans la ville.

Du fait de la présence de nombreux établissements recevant du public, surtout les écoles, lycées, collèges, ainsi que l'hôpital d'enfants, beaucoup de rues sont déjà limitées en vitesse à 30 km/h. Il restait de rares portions de rues permettant le 50 km/h. Désormais, toute la ville est soumise à la limitation.

Des signalisations verticales en entrée de ville et des rappels posés sur les chaussées de toutes les rues princi-

pales rendent opérationnel l'arrêté de limitation sur l'ensemble de la commune de Margency.

Les travaux de concrétisation et signalisation ont été réalisés en novembre 2023.

Les contrôles organisés par notre police municipale seront tous effectués en référence à cette nouvelle vitesse assagée.

SOYEZ PRUDENTS ET RESPECTUEUX.

 **Recensement**
de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**



Thierry ROUSSELET
Conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux entreprises et au
développement durable

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE DÉBUT 2024

Dans la dynamique de la construction de la future maison de santé annoncée pour 2025, de nouveaux professionnels s'engagent sur notre ville dès 2024.



Depuis plus d'un an, l'équipe municipale œuvre pour faire venir sur Margency de nouveaux praticiens, et notamment des médecins généralistes. Interventions en milieu universitaire avec la communauté professionnelle territoriale de santé, présentation du projet de Margency en milieu hospitalier auprès des internes : nous ne ménages pas nos efforts pour convaincre de l'attractivité de notre territoire et en particulier de Margency.

Comme vous le savez, le phénomène des déserts médicaux touche l'ensemble du territoire et rend très complexe cette tâche.

Néanmoins, après plusieurs mois de travail, nous pouvons aujourd'hui vous annoncer l'arrivée d'un médecin à Margency qui s'installera début 2024, dans un premier temps au 2 rue Nicolas Kichkine dans un bien de la commune.

Ce même médecin intégrera également la maison de santé au 18 avenue Georges Pompidou à son ouverture annoncée pour 2025.

Nous travaillons également sur l'arrivée de nouveaux professionnels de santé notamment d'autres médecins généralistes qui devraient rejoindre notre ville, portant ainsi le nombre de ses praticiens à 4 dans la maison de santé à terme.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour Margency, ses habitants et les villes voisines qui pourront également compter sur le développement de l'offre santé de notre commune.

En attendant son arrivée, vous pourrez prendre rendez-vous à compter de mi-décembre 2023 sur la plateforme Doctolib ou par téléphone auprès du Docteur Quentin DUFOR.



DR QUENTIN DUFOUR

Diplômé depuis juin 2023, il a réalisé ses études à l'Université de Paris Diderot (Paris XVIII^{ème}) et travaille en tant que médecin généraliste sur le territoire depuis fin 2020.

2 rue Nicolas Kichkine - Margency



Thierry ROUSSELET
Conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux entreprises et au
développement durable

BIVOUAC DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Tout début octobre, Margency a accueilli sur la commune l'association de camping-caristes BIVOUAC. Retour en images sur cette semaine d'activités et d'animations impliquant les acteurs et les commerces locaux !



Phénomène quasi marginal jusqu'au début des années 1990, le tourisme en camping-car a connu un essor spectaculaire ces dernières années. Plus de 2 millions de camping-cars circulent aujourd'hui en Europe avec des adeptes de plus en plus variés (du couple de seniors à la famille avec enfants en bas-âge). La France, au regard de sa position géographique, de son réseau d'accueil et de la richesse de son patrimoine, est l'une des destinations phares de ces touristes.

Une fédération française existe depuis 1938 et propose aux associations des conseils et bonnes pratiques afin de mieux préparer et vivre les vacances en plein air ! L'une d'entre elles, l'association nationale BIVOUAC, nous a ainsi contacté pour organiser sur le territoire de Margency un de ses événements annuels : les retrouvailles.

■ BIVOUAC, ASSOCIATION NATIONALE DE CAMPING-CARISTES

BIVOUAC est un club de camping-caristes à vocation nationale et internationale. Il accueille aujourd'hui 100 équipages (en couple ou individuels) venus de France et d'Europe. Cette association à but non lucratif a l'ambition de faire connaître la France et de faire découvrir d'autres horizons à ses adhérents.

Durant cette semaine, l'association BIVOUAC a participé,

grâce à l'équipe municipale, à de nombreuses activités sur le territoire : marche dans la forêt de Montmorency, balade contée à Margency avec Claude Collineau, visite de la ville d'Enghien-les-Bains, concours de pétanque et déjeuners organisés par l'association Margency Pétanque, soirée coupe du monde de Rugby, soirées de gala, soirée karaoké, participation à la transhumance, etc.

La ville remercie les agents municipaux, les élus, les acteurs économiques, les associations et les commerces qui se sont mobilisés pour un accueil chaleureux des adhérents. La venue de camping-cars sur une commune apporte également de nouvelles recettes pour l'économie locale. L'association BIVOUAC a dépensé sur le Val d'Oise 8 062 € pour sa semaine (visites, transport, restauration, etc.).

■ LE DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE OUVRE UNE AIRE DE CAMPING-CARS !

L'île de loisirs de Cergy-Pontoise prévoit une ouverture d'une aire de 33 places destinée aux camping-cars avant les Jeux Olympiques de 2024. Ce serait une offre unique dans l'ouest de l'Île-de-France. Les camping-caristes s'arrêteraient dans le 95 et pourraient en profiter pour visiter nos sites touristiques et nos lieux naturels. Une excellente nouvelle pour l'économie française et le Val d'Oise en particulier.



Monique
MORNACCO

Conseillère municipale
Administratrice CCAS

OCTOBRE, UN MOIS D'ACTIONS SOCIALES !

Une semaine pour valoriser la place de nos aînés dans notre société et combattre l'isolement social.

Un mois pour prévenir, informer et collecter des fonds pour lutter contre le cancer du sein.



SEMAINE BLEUE DU 2 AU 7 OCTOBRE 2023

La semaine nationale des retraités et personnes âgées a été l'occasion de partager des moments de convivialité et d'encourager nos aînés à conserver ou retrouver une place active dans notre société.



■ LUNDI 2 OCTOBRE

Le loto animé par Christian HERVE, président de l'association "Margency Pétanque", a été très convivial. Les participants les plus chanceux sont repartis avec plusieurs lots offerts par le CCAS.

■ MARDI 3 OCTOBRE

L'atelier floral animé par Martine CHARLIER, qui s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse, a eu un vif succès. Les membres de l'association « BIVOUAC » ont été ravis de pouvoir assister à cette activité. Toutes les participantes sont reparties très fières avec



leurs compositions et nous ont fait part de leur souhait de renouveler cette activité.

■ MERCREDI 4 OCTOBRE

Le matin, la célèbre balade contée de Claude Collineau a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès.

Après une matinée sportive et culturelle, c'était un après-midi cinéma qui était prévu avec le film « Les jours heureux ». Les enfants du centre de loisirs Les Marcyens ont accompagné les seniors lors de cette séance intergénérationnelle qui s'est suivie d'un goûter. Certains seniors ont fait découvrir une

spécialité gourmande de leur région aux autres participants. C'était un très bon moment de partage avec les enfants. Merci à Madame Marie-Claude BOISMARTEL, vice-Présidente du CDCA Personnes Agées - Administratrice UDAF95, pour sa visite.

■ VENDREDI 6 OCTOBRE

Encore une journée très conviviale avec le repas champêtre suivi du concours de boules organisé par Margency Pétanque. La participation de l'association "BIVOUAC" lors de cette journée a été grandement appréciée.

■ SAMEDI 7 OCTOBRE

Comme l'an passé, la transhumance a eu lieu dans le parc de la mairie. Nous y avons découvert le travail des chiens de berger avec le troupeau de moutons. Après cette belle prestation observée par un public nombreux, la transhumance s'est terminée à Andilly autour d'un barbecue.

AUTRES EVENEMENTS

■ DISTRIBUTION DES COFFRETS DE NOËL

Semaine du 4 au 9 décembre 2023



Liste des produits dans le coffret :
PRESTIGE GOURMAND

- Terrine de Sanglier Aux Baies de Genièvre - Bocal 90g
- Terrine de Pintade aux Baies de Cassis - Bocal 90g
- Terrine Gourmande à l'Ail des Ours (Sans Porc) - Bocal 90g
- Mitonnade de Volaille sauce aux Marrons et sa Poêlée de Légumes - Bocal 300g
- Merlot Cabernet AD OC - Pays d'Oc IGP Rouge Bouteille 37.5cl
- Pétillant Pomme Poire fabriqué en Haute-Savoie - Bouteille 33cl
- Thé Rooibos Fruité African Dream BIO Sachet individuel
- Truffes Fantaisies aux Éclats de Crêpes Croustillantes- Sachet 50g
- Pâtes de Fruits Assorties 55% de Pulpes de Fruits - Barquette 45g
- Mini Madeleines au Citron Sachet Papillote 47.5g
- Dessert Pomme Orange Fraise BIO Bocal 60g
- Perlins au Chocolat et Céréales Croquantes
- Carte de vœux

■ OCTOBRE ROSE, UN MOIS POUR SE SENSIBILISER

Comme l'année dernière, nous nous sommes mobilisés pendant le mois d'octobre chez les commerçants de notre village en déposant des tirelires. Un grand merci pour leur implication et participation dans cette démarche. Les dons récoltés seront remis à l'Hôpital d'Enfants Malades de Margency. Nous remercions les généreux donateurs.

La mairie de Margency a organisé une exposition de photos faites par Françoise MENDY-LASCOT, en présence de Caroline BOURG, actrice française, qui a eu l'honneur de porter la campagne 2023 de l'association « Ruban Rose ».



■ REPAS DE NOËL

Le 15 décembre 2023 - 19h
Pour les personnes déjà inscrites.

Un grand merci à tous, y compris aux Margencéens, pour votre implication dans nos actions sociales !



Monique
MORNACCO

Conseillère municipale
Administratrice CCAS

REJOIGNEZ NOTRE PROGRAMME POUR SENIORS !

L'offre d'activités de la ville de Margency s'adresse à toute personne retraitée ou personne de plus de 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale. Chaque atelier est animé par un professionnel et est entièrement gratuit !



■ ATELIER "TREMPLIN"

Prenez de l'élan ! Les ateliers "Tremplin" s'adressent aux personnes retraitées depuis moins d'un an. Ils proposent un temps de réflexion, d'information et d'échanges sur cette nouvelle vie. Au programme : le projet de vie, l'engagement associatif, la santé, l'habitat, le lien social, les loisirs, l'activité physique... Autant d'occasions d'échanger sur les sujets qui vous intéressent et d'envisager sereinement l'avenir.

■ ATELIER "MÉMOIRE"

Stimuler sa mémoire est essentiel à tout âge ! Trous de mémoire et oublis ne sont pas une fatalité. Ces ateliers vous donneront des techniques et astuces pour travailler et entretenir votre mémoire au quotidien, sans en avoir l'air.

■ COURS NUMÉRIQUES DE MY ADMIN

La gestion administrative 100 % numérique incontournable aujourd'hui peut être effrayante. Mais rassurez-vous, My Admin est là pour vous accompagner pas à pas. Ces ateliers vous permettront

d'appréhender au mieux cet environnement, d'adopter les bonnes pratiques et de vous familiariser avec les outils. Les cours ont lieu en mairie tous les mardis de 10h à 11h30 par cycle de 5 séances durant lesquelles vous abordez des sujets précis comme la fraude dans le numérique, la création de comptes, ou encore l'utilisation de vos applications.

■ ATELIER "BIEN DANS SON ASSIETTE"

Concilier alimentation saine et plaisir, c'est possible ! Ces ateliers vous donnent les clés pour avoir les bons réflexes tout en conjuguant équilibre, santé, plaisir et budget.

■ ATELIER "EQUILIBRE EN MOUVEMENT ET PILATES"

Bouger, c'est important quel que soit l'âge ! Avec ces ateliers, adoptez les bons réflexes et gagnez en assurance. Des exercices simples vous seront proposés au Centre nautique La Vague, ainsi que des conseils et des recommandations pour garder une activité physique adaptée à sa vie quotidienne.

■ ATELIER "YOGA DU RIRE"

Plongez dans une ambiance conviviale où le rire devient une source de bien-être, stimulant le corps et l'esprit. Nos séances spéciales allient mouvements doux, exercices respiratoires et rires contagieux. Retrouvons ensemble le plaisir de rire sans raison, libérant ainsi le stress et favorisant la détente.

■ ATELIER "SOPHROLOGIE"

Découvrez la sophrologie, une méthode douce associant respiration, relaxation et visualisation pour harmoniser corps et esprit. Accessible à tous, elle offre détente, confiance et équilibre. Voyagez vers le bien-être avec nos sessions adaptées à vos besoins : détente profonde, confiance, gestion des émotions, éveil des sens et harmonie corporelle.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

contactez la mairie par mail :
info@mairie-margency.fr
ou par téléphone : 01 34 27 40 46.

ENSEMBLE POUR MIEUX PRENDRE SOIN : SOUTENIR NOS AIDANTS

Bienvenue dans notre programme d'ateliers dédiés aux aidants, une initiative conçue pour reconnaître et renforcer le rôle essentiel que vous jouez dans la vie de ceux que vous chérissez. En tant qu'aidants, vous êtes les piliers de soutien, les épaules sur lesquelles reposent tant de vies. Nos ateliers ont été spécialement conçus pour vous offrir des outils, des connaissances et une communauté de soutien, afin que vous puissiez mieux prendre soin de vos proches tout en prenant soin de vous-même. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir plus fort et plus épanouissant pour vous et vos proches.



Partenaire



Labels obtenus
par la ville



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

POUR QUI ?

Depuis plus de 30 ans, *France Alzheimer et maladies apparentées* s'engage aux côtés des familles, des professionnels du secteur médico-social, des chercheurs, des acteurs institutionnels pour optimiser à court terme la prise en soin, et améliorer à long terme, la lutte contre Alzheimer et ses maladies apparentées.

PAR QUI ?

Créée en 1985 à l'initiative de familles de personnes malades et de professionnels du secteur sanitaire et social, *France Alzheimer* est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

LA MÉTHODE FRANCE ALZHEIMER

Seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans ce domaine, *France Alzheimer et maladies apparentées* s'appuie sur un réseau de 101 associations départementales. Grâce à l'engagement de plus de 2200 bénévoles, l'Association mène à bien différentes missions :

- Former les personnes concernées par la maladie. Des actions adaptées d'accompagnement.
- Informers et sensibiliser sur la maladie d'Alzheimer.
- Soutenir la recherche.

ATELIER 1 ENTRETIEN INDIVIDUEL

Le parcours de l'aidant-aidé débute obligatoirement par un entretien individuel encadré par une psychologue.



DATE
Sur rendez-vous



LIEU
À domicile

ATELIER 2 CAFÉ MÉMOIRE

L'atelier "Café Mémoire" est un espace convivial où les aidants se réunissent pour partager des moments précieux avec leurs proches atteints de troubles de la mémoire, tels que la maladie d'Alzheimer. Au sein de cet atelier encadré par une psychologue, nous encourageons les participants à se remémorer des souvenirs, à échanger des histoires, et à renforcer les liens affectifs tout en stimulant la mémoire.



DATE
14 novembre 2023
13 décembre 2023
12 mars 2024
14 mai 2024
11 juin 2024



LIEU
Le Maryland,
place Bernard Leclerc

ATELIER 3 GROUPE DE PAROLE

Les groupes de parole sont des espaces d'écoute bienveillante et de partage au sein de notre programme d'ateliers pour les aidants. Ces rencontres régulières encadrées par une psychologue offrent un lieu sûr et confidentiel pour exprimer vos préoccupations, vos émotions et vos expériences en tant qu'aidant.



DATE

21 novembre 2023	19 mars 2024
19 décembre 2023	23 avril 2024
16 janvier 2024	21 mai 2024
13 février 2024	18 juin 2024



LIEU
Mairie



ATELIER 4

PARCOURS AIDANT : 5 ATELIERS D'1 HEURE

Développés spécifiquement pour les aidants, nos ateliers ont été conçus pour permettre aux aidants de prendre soin d'eux afin qu'ils puissent continuer à prendre soin de leur proche âgé.

Les ateliers de MOVADOM s'intègrent aux programmes de prévention et d'animation de la ville de Margency.

Ces ateliers favorisent la prise de conscience des aidants de leur rôle, aident à prévenir les troubles musculosquelettiques, améliorent l'accès aux solutions de répit et permettent d'éviter les déséquilibres alimentaires.



DATE

Tous les lundis du mois de mars
de 16h à 17h



LIEU

Mairie

SÉANCE 1

Qu'est-ce qu'un être aidant ?

Un atelier pour présenter le sujet de manière ludique à travers des quiz, témoignages vidéos et définitions du rôle d'aidant. L'objectif est d'apporter un cadre et des informations sur les aides financières, lieux d'informations et de ressources existantes.

Lundi 04 mars 2024

SÉANCE 2

Les bons gestes au quotidien.

Dans cette séance animée par un ergothérapeute, les aidants découvriront comment adopter les bonnes postures dans leur vie quotidienne et l'appliquer dans leur rôle d'aidant. Ils pourront aussi découvrir du matériel simple pour faciliter certaines tâches quotidiennes.

Lundi 11 mars 2024

SÉANCE 3

Aidants, préservez votre dos. Une séance pour comprendre les mécanismes physiologiques en jeu lors des différentes postures et apprendre à adopter les bons gestes pour mieux gérer son effort et préserver son dos au quotidien.

lundi 18 mars 2024

SÉANCE 4

Aidants et nutrition. Notre diététicienne rappellera les principes de base, mais également les spécificités de l'alimentation avec l'avancée en âge et également pour assurer un bon équilibre en santé pour l'aidant.

Lundi 25 mars 2024

SÉANCE 5

Voyages, aidants-aidés. 3 aidants sur 4 déclarent avoir besoin de répit et plus de 6 sur 10 se sont déjà retrouvés dans un état d'épuisement intense. Partir en voyage avec la personne aidée est un projet commun permettant de faire ensemble tout en prenant du temps pour soi. De nombreuses associations seront présentées ainsi que les solutions pour financer ce projet.

Mardi 2 avril 2024 à 16h30

ATELIER 5

VOYAGES AIDANTS-AIDÉS

Les sorties sont organisées en transport. La journée (10h - 16h) est intégralement prise en charge avec des accompagnateurs professionnels *France Alzheimer*.



DATE

Printemps 2024



DES ACTIONS ADAPTÉES POUR LES PERSONNES MALADES, LES AIDANTS ET LES FAMILLES.



ATELIERS POUR PERSONNES MALADES

- Ateliers à médiation artistique
- Ateliers de mobilisation cognitive
- Ateliers à médiation animale
- Activités physiques adaptées
- Suivi personnalisé malade jeune
- Le programme ETP (Éducation Thérapeutique du Patient), vivre avec la maladie



ATELIERS POUR LES AIDANTS

- Formation des aidants qui accompagnent les malades d'Alzheimer
- Les entretiens individuels encadrés par une psychologue
- Les groupes de parole encadrés par une psychologue
- Webinaires et ciné débat



ATELIERS POUR LES FAMILLES

- Cafés-mémoire encadrés par une psychologue
- Actions de convivialité
- Les haltes-relais
- Les séjours vacances
- Le programme « Art, culture et Alzheimer »



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

FLORIANE LANGLAIS,
psychologue

06 22 84 94 18 ou 01 34 64 43 03
floriane.bourdier@gmail.com



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTUALITÉ SUR

mairie-margency.fr



Margenclic

Application mobile (à télécharger gratuitement sur Appstore et Android)

Facebook



Instagram





Isabelle
CORNELOUP

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Finances

MARGENCY SERA EXONÉRÉ D'AMENDE LOI SRU LOGEMENTS

La rénovation de deux maisons de ville sur la rue Louis Muret permettra à la ville d'être exemptée de cette amende pour les trois prochaines années.



Grâce à un dialogue équilibré avec les services de l'État et nos partenaires pour construire une trajectoire habitat sur les 10 prochaines années, Margency

va bénéficier d'un dispositif d'exonération des prélèvements de l'État appelés "l'amende". Elle est calculée sur le reste de logements sociaux à livrer par rapport à l'objectif de 25% des foyers.

Pour ceux qui feraient remarquer que la construction de logements conduit à augmenter sans cesse le nombre de foyer à fournir, nous soulignons que l'option prise par la ville de privilégier la réhabilitation conduit à une faible augmentation de construction, limitant ainsi largement cet effet.

De plus, les deux maisons de ville sur la rue Louis Muret seront transformées en 5 appartements sans changer leur façade, respectant ainsi l'identité de notre commune. Cet exemple de projet à taille humaine dans le cœur de bourg

favorise le lien social et son insertion. La ville avait inscrit sur son budget investissement en 2022 le montant de 90 000 € qui se déduiront des amendes.

L'amende, pardon, le prélèvement de l'État s'élevait en 2022 à 27 968 euros et en 2023 à 28 686 euros. La ville sera exonérée de ces montants dans les prochaines années. Autant de dépenses en moins dans le futur !

Le partage de nos orientations menées par toute l'équipe municipale montre qu'il est possible de trouver les moyens de mettre en œuvre des actions considérées comme inatteignables il y a encore 4 ans. Cette conclusion s'applique à l'immense majorité de nos articles.

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE TIENT SES PROMESSES EN ÉCONOMIE

Le 1^{er} décembre 2022, nous lançons une expérimentation d'extinction nocturne de l'éclairage public. Voici les retours concrets en chiffres !

En décembre 2022, nous vous annonçons un plan de sobriété énergétique notamment sur l'éclairage public. En 2023, la totalité des 327 points lumineux d'éclairages publics sont passés en LED. En décembre 2022, alors que le prix de l'électricité flambait, l'équipe municipale a fait le choix de couper l'éclairage public pendant 5 heures de 0h30 à 5h30.

Il s'agit d'une mesure écocitoyenne pour réduire la consommation d'énergie ;

selon nos estimations, la consommation en puissance est d'environ 45 %. Avec l'augmentation du coût de l'électricité, la baisse des factures n'est pas aussi importante, mais tout de même représentative.

De manière très concrète, nos factures sont d'un montant de 15 929,70 euros sur les 9 premiers mois de l'année 2023 alors que pour la même période en 2022, elles étaient de 17 270,60 €.

Au vu des hausses de prix, cette expérimentation démontre son intérêt dans la maîtrise des coûts.

Rappelons ici que les enjeux de l'extinction nocturne sont également d'agir pour la transition énergétique, de préserver la biodiversité, de respecter un ciel nocturne de qualité et de limiter l'impact sur la santé humaine.



**Isabelle
CORNELOUP**

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Finances

DE BONNES NOUVELLES POUR NOËL !

Bien finir l'année avec le taux d'imposition communal figé de la taxe foncière, des économies d'EDF grâce aux extinctions nocturnes, de nouvelles subventions accordées pour la suite de nos projets, l'exonération de l'amende de l'Etat...

Le taux d'imposition de la taxe foncière reste à 31,58 % pour cette année 2023. Cet impôt local concerne les propriétaires de biens immobiliers bâtis.

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité
Taux 2022	31,58 %	5,46 %	1,01 %
Taux 2023	31,58 %	6,13 %	1,01 %

Le coefficient de revalorisation est voté par le gouvernement et intégré à la loi des finances annuelles. Pour 2023, la hausse forfaitaire est de 7,10 % et impacte toutes les taxes de votre fiche d'imposition, comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Bien que la ville subisse également les effets de l'inflation et que cet impôt sert à alimenter notre budget, le taux communal n'a pas augmenté cette année. Décision votée en conseil municipal depuis notre mise en place en mai 2020 de le laisser à 31,58 %.

DE MOINS BONNES NOUVELLES POUR NOËL !

Nous l'entendons plusieurs fois par jour par les médias et nous l'avons constaté sur nos factures, le coût de l'énergie a fait un bond important.

Le budget fonctionnement en énergie, provisionné début 2023, s'envole. Dans cette perspective, nous avons décidé fin 2022 de prendre des initiatives qui pourraient baisser le coût de l'énergie. Notamment, le changement total en LED des éclairages publics et l'extinction nocturne sur une plage horaire de 5 heures. Ces initiatives portent leurs fruits ! Malheureusement, le constat est bien plus grave après comparatif sur 9 mois des dépenses d'énergies des bâtiments et biens publics utilisant l'électricité et le gaz. Nous supportons des écarts importants de factures, notamment sur les écoles et la cantine.



QUELQUES CHIFFRES

Coût EDF pour 9 mois 2023 par rapport aux 9 mois 2022

MATERNELLE	3 244 € au lieu de 1 844 € (total 2022 : 2 510 €)
ÉLÉMENTAIRE	21 773 € au lieu de 14 915 € (total 2022 : 17 608 €)
CANTINE	17 795 € au lieu de 10 025 € (total 2022 : 11 248 €)

Coût chauffage pour 9 mois 2023 par rapport aux 9 mois 2022

ÉLÉMENTAIRE	20 836 € au lieu de 16 922 € (total 2022 : 20 864 €)
-------------	--

Contrairement aux éclairages publics, nous ne pouvons pas intervenir sur le tarif des énergies ni sur la consommation d'électricité pour faire chauffer les repas, ou encore sur l'isolation des bâtiments publics. Nous devons envisager très sérieusement des solutions pour contenir les dépenses publiques.



**Isabelle
CORNELOUP**

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Finances

MARGENCY ENREGISTRE DE NOUVELLES SUBVENTIONS !

Margency collecte des aides financières pour ses trois grands projets représentant plus de 60 % de ces investissements sur plusieurs années.

DOMAINES	PROJETS	ORGANISMES FINANCEURS	%	MONTANT OU EN COURS
ECOLOGIE	Bacs de rétention	DSIL	49,60%	100 909
ECOLOGIE	Réverbères Rue SALENGRC	CAPV	49%	13 092
ECOLOGIE	Passage en LED des éclairages publics	Département	20%	17 221
		Région	40%	32 910
SCOLAIRE	Sanitaires + cour + peinture	CAPV	17%	59 201
		Département	34%	120 000
SPORTIF	Equipement Parc de la Tuilerie	Région	27%	30 000
		ANS	53%	en cours
RENOVATION PATRIMOINE	Mairie	DETR	40%	139 798
RENOVATION PATRIMOINE	Ancienne Mairie + écuries	CAR Depart	20%	432 000
		CAR Régior	34,73%	750 000
		Fondation du patrimoine	1,40%	30 000
		DSIL	4,60%	100 000
		DETR	4,50%	97 369
CONSTRUCTION	Maison de santé + parking	ARS/URPS	8,60%	250 000
		Département	25,00%	725 706
		Région	8,60%	250 000
		DSIL	14,55%	422 449
TRANSITION ENERGETIQUE	Etude géothermie : anc. écuries + maison de santé	ADEME	70%	5 285

La recherche et l'obtention de subventions d'investissement deviennent plus que jamais un impératif pour les communes dans ce difficile contexte général, national et international. L'équipe municipale s'est employée depuis le début de la mandature à la collecte des subventions de fonctionnement et bien sûr d'investissement.

En cette fin d'année 2023, nous faisons un point de l'état des subventions accordées par les différents organismes financeurs depuis la dernière édition du magazine dans le tableau ci-dessus.

Du point de vue de l'écologie, nous noterons que la ville de Margency est devenue une commune 100 % en technologie LED pour son éclairage



public, soit 327 points lumineux. Cet investissement a été financé à plus de 60 % par le département et la région et sera synonyme d'économie d'énergie.

Les trois projets majeurs de la mandature qui sont la Maison de Santé, la rénovation des anciennes écuries et de l'ancienne mairie totalisent une

« moisson » de subventions de plus de 60 % des investissements sur plusieurs années. Et ce n'est pas fini...

La recherche de subventions étant possible jusqu'au début des travaux, nous continuons à instruire des demandes pour obtenir les toutes dernières contributions !



Claudine BARRIÉ

5^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Affaires
culturelles

UNE ANNÉE CULTURELLE HAUTE EN COULEUR !

2023 s'achève, mais la culture continue de vivre à Margency ! Retrouvez quelques-uns de nos moments forts de l'année et réservez vos places à nos événements culturels à venir.

■ LA BIBLIOTHÈQUE

Récemment, 114 nouveaux livres ont rejoint les rayons de la bibliothèque pour notre plus grand plaisir. Ils seront complétés par l'achat de prix littéraires attribués en novembre de cette année. Vous ne savez pas lequel du Prix Goncourt, du Prix Renaudot ou du Prix Femina offrir à votre famille ou vos amis à Noël ? Venez les lire gratuitement à la bibliothèque avant de faire votre choix ! Continuez également à faire vivre les trois boîtes à livres de Margency. Elles ont un beau succès, alors n'hésitez pas à y faire un tour et à y déposer les livres que vous ne souhaitez plus garder. Quelqu'un pourrait avoir envie de les lire !

ACTIONS PASSÉES



■ LES CAFÉS PHILO

Catherine Delaunay et Pierre Haller ont animé les Cafés Philo dans les locaux de la bibliothèque Jean d'Ormesson. Les sujets traités sont variés : « Les animaux ont-ils des droits ? » en juin, « La liberté fait-elle peur ? » en octobre. Chaque présentation s'est terminée par une discussion animée et respectueuse. Le public approche souvent la trentaine de personnes, dont de nombreux fidèles.



■ LES CONCERTS DU VENDREDI

Ils sont organisés une fois par mois conjointement par la municipalité et Arabesques au Pavillon des Arts. Au mois de juin, Marilène Bouchet au violon et Béata Suranyi au piano, ont transporté l'auditoire dans la magie et le tourbillon des notes si bien jouées ! Le concert était intitulé « Comme un air d'été ». En novembre, nous avons eu l'honneur de redécouvrir les tubes d'hier et d'aujourd'hui avec le talentueux "Quatuor Infernal" composé de Marilène Bouchet, Catherine et Hervé Jeanclaude et Vincent Pagès.



■ THÉÂTRE

L'association Arabesques créant cette année des ateliers de théâtre pour enfants et adultes, le concert du mois de septembre a été remplacé par la pièce de J.C. Brisville « Le Souper ». Elle fut magistralement interprétée par Philippe Cassassus et Thibault Couturier sous la direction d'Hélène Toutain. En novembre, la brillante troupe de "L'Entracte" d'Auvers a joué plusieurs petites pièces regroupées sous le titre « Mensonges et cachotteries » à la salle du Rideau Rouge.



■ CONFÉRENCES EN PARTENARIAT AVEC LA CAPV

La thématique choisie pour ce dernier trimestre 2023 par la CAPV est « Sport et Bien-être ». Dans ce cadre, Margency a choisi d'organiser un cycle de trois conférences. La première a eu lieu salle du Grand Balcon en octobre. Elle avait pour thème « Le sport dans la peinture ancienne et moderne ». Comme d'habitude, Andrea Ruggiero, conférencier national, a passionné les auditeurs en nous faisant, entre autre, réfléchir aux différentes approches du terme sport. Cette conférence a été prolongée le 26 novembre par une séance sur « Les Jeux Olympiques et le Street Art », thème souvent méconnu. Entre temps, Marina Bexon a animé une conférence sur les bienfaits du sport dans le bien-être. Une trentaine de personnes sont venues à la bibliothèque pour l'écouter et de nombreux échanges ont suivi cette présentation.



■ SPECTACLE POUR ENFANTS

Tout récemment, le 25 novembre, le Pavillon des Arts a accueilli un spectacle pour enfants à partir de 3 ans, intitulé "La Mélodie des couleurs", monté par La Compagnie du Chapeau Magique. Ce spectacle est né de l'alchimie entre trois sorcières : la première aime inventer des histoires, la deuxième aime les illustrer et la troisième aime les mettre en musique. Dans leur chaudron, un mélange de fantaisie, d'humour, de mélodie, de mots qui ont de la saveur et un désir de faire des expériences, des mélanges...



Claudine BARRIÉ

5^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Affaires
culturelles

LA SAISON CULTURELLE CONTINUE À MARGENCY !

L'année 2024 promet d'être riche en actions culturelles.

Entre Cafés Philo, expositions, spectacles, théâtre et autres surprises, votre planning de sorties va être chargé !

Prenez des notes et réservez vos places.



■ LES CAFÉS PHILO

Nos célèbres Cafés Philo ont toujours la cote ! Animés par Catherine Delaunay et Pierre Haller à la bibliothèque Jean d'Ormesson, ils sont le lieu de discussions animées, mais toujours respectueuses. Si vous souhaitez participer aux prochaines séances, sachez que le 1^{er} février ils vous poseront la question "Eduquer pour faire quoi ?", le 4 avril vous réfléchirez sur "Peut-on ne croire en rien ?", et le 2 juin sur "Transmettre pour vivre mieux".

■ EXPOSITIONS

Du samedi 16 mars au dimanche 24 mars, venez au Salon des arts pour découvrir une exposition sur le thème des « Expressions chromatiques » à l'Espace Gilbert Bécaud ! Et toute la journée du 2 juin, venez profiter du beau temps pour peindre grâce à l'exposition "Peintres en liberté !" du Cercle Culturel.

■ THÉÂTRE

L'association du Théâtre de l'ABA reprend pour notre plus grand plaisir "4 pièces en 1 acte" de Sacha Guitry le dimanche 14 janvier à l'Espace Gilbert Bécaud. Guitry, homme d'esprit à l'humour caustique, a la verve facile et le goût du bon mot ; il fait les délices du public. Guitry utilise dans ces 4 petites pièces la méthode qu'il utilisera plus tard au cinéma : s'approprier les règles, les codes d'un genre, les détourner et les plier à son propre style.

■ LES CONCERTS DU VENDREDI

Grâce à l'association Arabesques, la municipalité vous propose dans son Pavillon des Arts des concerts avec des thèmes toujours très appréciés ! Le concert du 19 janvier ne fera pas exception puisqu'il mêlera pour la première fois musique et danse avec les talentueux Clémentine Dosgilbert à la danse et Guillaume Laprade à la guitare. Le 15 mars, Arabesques mettra à l'honneur la Saint-Patrick avec "Bal Irlandais" par le Butterfly Irish Band. Nous vous préparons également de belles surprises le 26 avril grâce au groupe "Kayane" et le 17 mai lors d'un récital de chant avec Elise Martineau, Mailys Bjurström et Elena Surina au piano !



■ SPECTACLE

Le trio « Les Oiseaux Rares » chante et raconte Georges Brassens pour Margency le dimanche 10 mars à l'Espace Gilbert Bécaud. Pendant plus d'une heure et demie, « Les Oiseaux Rares » remontent le temps et partent à la découverte de Georges Brassens à travers sa vie, sa carrière et ses chansons. Le trio « Les Oiseaux Rares » réunit Denis Herpeux au chant et à la guitare, Denis Thomas à la guitare et Michel Garnier à la contrebasse.



■ CONFÉRENCE

Quoi de plus banal qu'une assiette ? Et pourtant, certaines assiettes ont bien des choses à nous apprendre. Destinées à divertir et instruire, elles ont aussi été utilisées à des fins de propagande politique. Elles étaient un moyen de toucher une population plus ou moins modeste qui, ne maîtrisant pas encore bien la lecture, était très sensible aux images qui illustraient le fond de leurs assiettes. Rendez-vous le 30 mai pour écouter Marie-Thérèse de l'APHDLB nous raconter la "Grande Histoire et petites assiettes".

**VOUS RECEVREZ BIENTÔT
VOTRE TOUT NOUVEAU GUIDE CULTUREL !**

Margency
Entre ville et nature...

SAISON CULTURELLE

CONCERT // SPECTACLE // THÉÂTRE // PATRIMOINE // CONFÉRENCE // EXPOSITION

//24

RETOUR EN IMAGES

79^e anniversaire de la Libération des trois communes d'Enghien-les-Bains, de Soisy-sous-Montmorency et de Montmorency. Le dimanche 3 septembre 2023.



22 juillet 2023 : 79^{ème} Cérémonie commémorative des Fusillés des 4 Chênes - Domont.



27 août 2023 - Libération d'Eaubonne - Hommage à Nicolas Kichkine
Rond-point Avenue Georges Pompidou - à Margency.





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 14 JUILLET

Un jour de joie et de partage entre habitants et élus de la commune pour célébrer tous ensemble la Fête Nationale, dans un esprit de commémoration républicaine !

Cette année, la cérémonie du 14 juillet a été particulièrement enveloppée par la bonne humeur ! Les habitants de la commune ont largement participé à rendre la célébration de la Fête Nationale joyeuse et conviviale.

Une cinquantaine de personnes sont venues commémorer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 au Square du Souvenir à Margency. Ils se sont ensuite dirigés vers le Pavillon des Arts pour profiter d'un cocktail, puis d'un

pique-nique citoyen dans le parc de la Mairie où ils se sont vu offrir un panier repas. Un très beau spectacle s'y est déroulé, puisqu'un orchestre a permis aux personnes qui le souhaitaient de danser !







Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

1^{RE} ÉDITION DU FESTIVAL TROPICAL !

Le soleil nous a fait l'honneur de sa présence, permettant ainsi la réussite de ce 1^{er} festival sous le signe des Tropiques à Margency.



Dans tout le parc de la Mairie étaient installés des stands aux couleurs tropicales : de la restauration principalement créole, des ateliers de massages et bien-être, de sport, écologique (inauguration du composteur) et une mini-ferme.

Nous tenons tout particulièrement à remercier l'association Maridom qui a largement contribué à la réussite de ce festival. Merci également à toutes les personnes qui ont rendu possible cet événement : les associations, l'équipe des services techniques mais aussi les Margencéens qui ont supporté le bruit.

■ UNE FRANCHE RÉUSSITE !

La ville a mis un point d'honneur à faire respecter la sécurité. Plusieurs parkings gratuits étaient basés partout en ville, permettant un stationnement sécurisé pour que les visiteurs profitent de leur journée exotique. L'organisation de cet événement a été un succès !

**RENDEZ-VOUS EN 2024,
LES 21, 22 ET 23 JUIN,
POUR LA 2^E ÉDITION
DU FESTIVAL TROPICAL !**



Environ 4 000 personnes sont venues au festival sur les deux jours.

La Batucada a joué de ses percussions dans toute la ville. Elle a défilé dans les rues, a fait descendre les Margencéens, s'est arrêtée 45 minutes devant l'hôpital pour que les enfants puissent en profiter. C'était la première fois que les enfants, mais aussi tout le service soignant, se réunissaient devant l'hôpital pour écouter la Batucada. Ce défilé a eu un énorme succès et a permis à beaucoup de Margencéens de profiter du festival.





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

LE GRAND CONCOURS DE DÉGUISEMENT !

Cette nouvelle édition du concours de déguisement annuel a eu un succès retentissant ! Petits ou grands, seuls ou en groupe, les monstres ont défilé face au jury et ont effrayé les habitants de Margency !



Le mardi 31 octobre, la salle du Rideau Rouge a été envahie par les petits monstres. Ils sont venus en découdre avec le jury qui a dû déterminer lesquels de ces déguisements faisaient le plus peur parmi la soixantaine d'inscrits. Mais dans Margency, des créa-

tures déguisées se glissaient déjà dans les rues pour vous effrayer !

■ LA SOIRÉE

À 17h30, les sorcières, vampires et autres monstres se sont inscrits au grand concours de déguisement et ont

défilé devant l'impitoyable jury. Encadré par la police municipale et Monsieur le Maire, ce joyeux petit monde est allé jeter des sorts aux Margencéens qui n'avaient pas d'autre choix que de leur donner des bonbons.

Le retour à la salle du Rideau Rouge s'est fait avant la pluie pour découvrir qui étaient les grands gagnants du concours. Mais pas de déçu à Margency, tout le monde avait le droit à son cadeau !

La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur ! Les enfants sont repartis le ventre plein de bonbons, les mains pleines de cadeaux et le sourire aux lèvres.

■ LES EFFRAYANTS GAGNANTS



Coup de cœur du jury



Le plus original



Le meilleur déguisement



Le meilleur maquillage



Le plus effrayant



Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dans un devoir de mémoire et de transmission aux futures générations, nous étions très nombreux à rendre hommage aux morts pour la France, à l'occasion des cérémonies du 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918.



■ EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE DE MARGENCY, THIERRY BRUN

"La paix... Un mot dont nous avons presque oublié le sens ici, dans nos sociétés occidentales pacifiées, jusqu'à ce que les dérives nationalistes, impérialistes et extrémistes de ces dernières années, par le truchement de l'hyper médiatisation et des réseaux sociaux, nous rappellent que les guerres n'ont jamais vraiment cessé aux portes de l'Europe comme dans le reste du monde. De tout temps, c'est au nom des mêmes volontés expansionnistes, des mêmes rivalités économiques, des mêmes haines raciales ou ethniques, des mêmes humiliations passées, que s'enchaînent les guerres et le sacrifice de nos soldats. Ils sont les témoins

tragiques du prix de notre liberté, l'expression du courage, de la bravoure et de l'abnégation au service de la Nation. Il nous appartient de le rappeler, sans jamais faillir, d'en transmettre la mémoire et le sens aux jeunes générations ici présentes, que je salue, pour qu'elles-mêmes à leur tour les transmettent aux générations futures. Car c'est par le sacrifice de nos anciens qu'ils héritent aujourd'hui des valeurs qui sont les nôtres et du sens du mot « Patrie ».

Mais ce devoir de souvenir est également là pour nous faire comprendre que la paix, afin qu'on puisse un jour la définir autrement qu'aux seuls lendemains de nos guerres, doit aussi être un combat au quotidien, un combat que nous devons mener dans chacun

de nos actes, chacune de nos pensées, chacune de nos paroles.

Souvenez-vous de cela les jeunes.

À tous ces combattants de la Grande Guerre, que ce monument aux morts honore devant nous, à tous ceux qui ont combattu pour la France, qui ont péri ou survécu, dans tous les conflits où la Nation fut engagée, nous rendons hommage. Nous leur devons la plus haute reconnaissance d'un peuple libre, celle de vivre en paix.

Ne l'oublions jamais.

Chérissons cette paix qu'ils nous ont donnée, protégeons-la, revendiquons-la, renforçons-la, pour que leur sacrifice n'en soit jamais seulement la rançon ou la fatalité, mais qu'il nous donne la force d'agir pour un monde meilleur et d'espérance."

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
DE 10H À 19H

MARCHÉ de Noël

Vivez un week-end enchanté !

CHALETS EXTÉRIEURS ET
STANDS EN INTÉRIEUR

• Entrée •
GRATUITE

RUE DU 18 JUIN &
ESPACE GILBERT BÉCAUD

LES PRODUITS DE NOS CHALETS

Produits de Noël

Pain d'épices
Miel, confitures, crème
de marron, tapenades
Huîtres, saumon
Terrines
Épices
Chocolats, pâtes de fruits
Gâteaux, biscuits
Champagne, vin, cidre

Cadeaux de Noël

Bijoux, accessoires
Bougies
Sacs à main
Décorations de Noël
Vaisselle
Parfums
Nounours, doudous
Tableaux, sculptures

De quoi vous restaurer

Crêpes sucrées, chichis
Vin chaud, chocolat chaud, café, thé
Barbe à papa et sucreries
Produits exotiques (rougail, nems,
boudins, samoussas, accras, etc.)
Pâtes fraîches et cuisine italienne
Soupe, croque-monsieur

LES ANIMATIONS SUR LA VILLE

Samedi 16 décembre

11h : Remise des médailles du travail
11h30 : Inauguration du Marché de Noël
avec la présence du Père-Noël
15h-15h30 : Spectacle de danse
par l'association Studio Latino
16h : Chorale des enfants du centre
de loisirs au Rideau Rouge
16h30-17h30 : Photos avec le Père-Noël
14h-19h : Jeux en bois et ballons sculptés
10h-19h : Tours de calèche dans la ville
10h-19h : Stand "bien-être" au Rideau Rouge

Dimanche 17 décembre

10h-19h : Stand "bien-être" au Rideau Rouge
10h-19h : Tours de calèche dans la ville
14h-19h : Jeux en bois et ballons sculptés
15h-16h : Spectacle de bulles et de magie
16h-17h : Photos avec le Père-Noël

• **Entrée** •
GRATUITE

RUE DU 18 JUIN &
ESPACE GILBERT BÉCAUD

MARCHÉ de Noël

Vivez un week-end enchanté !



**Dominique
REVEILLERE**

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative

BACCHUS 95 ASSOCIATION D'ŒNOLOGIE

Voilà l'objectif premier de cette association : découvrir vos préférences, apprendre à associer un vin à un mets, et tout cela grâce à un œnologue professionnel.



■ L'HISTOIRE DU CLUB

Isabelle Lacour a créé l'association en septembre 2014 avec Thierry Brun (Maire de Margency depuis 2020). Monsieur Brun avait déjà fondé un club de dégustation de vins en 2005 à Villabé, et était juré professionnel des Papilles d'Or 91 en 2006 et 2007. Leur passion commune pour le bon vin les a conduits à s'unir pour créer l'association Bacchus 95 dans la ville de Margency.

Pour la création de l'association, ils ont été épaulés par Jean-Christophe Pouteau, fils de Jean-Luc Pouteau élu Meilleur sommelier au monde en 1983. Jean-Christophe Pouteau, qui marche sur les traces de son père, est lui aussi sommelier conseil et caviste. Il anime des clubs de dégustation, notamment ceux de Bacchus 95 depuis l'ouverture de l'association.



■ LA PETITE INFO

Bacchus était le dieu romain du vin et de l'ivresse. « Selon la légende, Bacchus enseigna aux hommes à cultiver la vigne et à faire du vin. » (source : site du Château Suau)

■ LE CLUB AUJOURD'HUI

Toujours présent au forum des associations de Margency, Bacchus 95 compte une soixantaine d'adhérents dont un tiers sont margencéens et fidèles au club depuis bientôt 10 ans.

■ CE QUE FAIT LE CLUB

L'association fait une séance de dégustation de vins toutes les 5 ou 6 semaines, soit 8 séances de deux heures par an. Lors de la 8^e et dernière séance de l'année, un repas est offert aux adhérents avec la présentation d'un vigneron. Il y a également une soirée réservée aux adhérents dans un restaurant pour une dégustation différente des autres. Le club vous propose un voyage d'une journée entière, généralement un samedi, pour visiter trois vigneron. En 2024, ce sera à l'Anjou.

■ LE DÉROULÉ D'UNE SÉANCE

Les séances ont lieu les vendredis, une fois toutes les 5 ou 6 semaines, à partir de 20h dans la salle "Les Baladins" à l'Espace Gilbert Bécaud de Margency. Chaque séance a un thème précis défini à l'avance.

Après un exposé vidéoprojeté sur le terroir et ses caractéristiques, les différents cépages et leurs particularités, les pratiques du vigneron étudié, on se penche sur les vins sélectionnés pour la soirée. En général 4 ou 5 vins par soirée, que l'on apprécie tout d'abord du regard, puis que l'on hume dans un fond de verre INAO (6 verres offerts aux nouveaux inscrits), et enfin que l'on déguste pour en identifier les saveurs et apprendre à décrire ce que l'on ressent. On apprend également à accorder des mets aux vins. Il est en effet très important de savoir avec quels mets le vin dégusté sera le mieux mis en valeur.

Lors des soirées, des collations sont servies en même temps que les dégustations de vin.



Attention ! Ces séances d'œnologie ne sont pas des soirées où l'on s'enivre, mais où l'on étudie sérieusement, dans une atmosphère très conviviale, les différentes facettes des productions viticoles dont la France est si riche. Avec quelquefois des incursions dans les

vins étrangers : italiens, espagnols ou du monde, qui nous réservent de somptueuses découvertes.

La soirée du 20 octobre

Le thème de cette séance était « Du Mont Brouilly aux Pierres Dorées ».



■ PROCHAINES SÉANCES

Le vendredi 15 décembre 2023

à partir de 20h

"Soirée Bourgogne Côte de Nuits"

Salle Le Grand Balcon

Le vendredi 19 janvier 2024

à partir de 20h

"Soirée Les vins de montagne"

Salle des Baladins

Espace Gilbert Bécaud

Le vendredi 1 mars 2024

à partir de 20h

"Soirée Dégustation à l'aveugle"

Salle des Baladins

Espace Gilbert Bécaud

Le vendredi 22 mars 2024

à partir de 20h

"Soirée Voyage au fil de la Loire"

Salle Le Grand Balcon

Le vendredi 3 mai 2024

à partir de 20h

"Soirée Vins de copains"

Salle des Baladins

Espace Gilbert Bécaud

Le vendredi 7 juin 2024

à partir de 20h

"Dîner avec présentation d'un vigneron"

Salle Le Rideau Rouge

Espace Gilbert Bécaud

INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire au club tout au long de l'année, ou simplement réserver votre place pour une séance en contactant Isabelle par mail à l'adresse isa.lacour@wanadoo.fr ou par SMS (uniquement) au 06 14 99 25 47.

Site internet www.bacchus95.com - HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/bacchus-95>



**Dominique
REVEILLERE**

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative

■ QU'EST-CE QUE LA BOXE ANGLAISE ?

La boxe anglaise est un sport de combat dans lequel deux adversaires, de même catégorie de poids et de même sexe, se rencontrent sur un ring. Ils sont munis de gants rembourrés afin de limiter les risques de coupure, et s'échangent des coups de poing portés au visage et au buste.

■ L'ASSOCIATION DU CANTON

Cette année sonne la troisième saison d'ouverture de l'association, et elle compte déjà 140 licenciés !

Trois ans plus tôt, le directeur de l'association, Philippe Binante, a été contacté par le président du Val d'Oise pour créer un club de boxe à Soisy-Sous-Montmorency. Il a aidé à équiper une salle avec un ring et un sac.

Dès l'ouverture du club, les jeunes comme les moins jeunes sont venus découvrir ce sport. Le plus jeune licencié a 7 ans et le plus âgé a 78 ans !

Deux créneaux sont ouverts depuis le lancement de l'association : de 18h à 19h pour les jeunes de 7 à 14 ans, et de 19h à 22h pour les plus de 15 ans.

Le créneau des jeunes compte aujourd'hui 35 enfants et utilise beaucoup de pédagogie ludique, on y apprend la boxe anglaise par des jeux. Le créneau des plus grands compte lui 105 personnes. Sur les 140 licenciés, 40 sont compétiteurs amateurs et le reste ne vient que pour le plaisir.

Cette année, et pour la première fois, l'association a organisé un gala le 24 novembre dernier durant lequel des combats de boxe se sont déroulés pour

BOXE ANGLAISE

Encore trop souvent victime de préjugés, il est temps aujourd'hui d'en apprendre plus sur ce sport. Entre éducation, jeu et dépense physique, découvrez toutes les subtilités de ce noble art !



faire le show et présenter à un plus large public ce qu'est la boxe.

■ ORGANISATION DIFFICILE

Pour le grand nombre de licenciés présents à l'association, il y a 3 entraîneurs. La salle est partagée avec d'autres associations et il est laborieux de devoir mettre en place le ring et les sacs de frappe tous les soirs avant le début des cours et de tout ranger à la fin. Le souhait de Philippe serait d'avoir une salle de boxe fixe dans laquelle les outils sont toujours prêts. Et son rêve serait que la salle soit ouverte à tout moment pour ceux qui veulent s'entraîner dans la journée, à l'instar des Etats-Unis.

■ BON À SAVOIR

Les cours comptent environ 15% de femmes. Hommes, femmes, enfants, vous êtes tous les bienvenus pour découvrir cet univers lors d'un cours d'essai !



INSCRIPTIONS - CONTACT

Le club se trouve au complexe sportif Schweitzer de Soisy-sous-Montmorency. Pour vous inscrire, contactez Philippe Binante par mail à philippebinante1962@gmail.com Vous pouvez vous inscrire toute l'année.



MARGENCY SOLIDAIRE

Comme chaque fin d'année, l'association solidaire de Margency organise deux manifestations à destination des plus démunis pour exprimer votre générosité.

L'année 2023 est une année assez chargée en besoin de soutien, et les petits cadeaux de Noël vont prendre une belle importance dans le paysage des familles qui les recevront. Le mode d'emploi est simple : dans une boîte à chaussures, mettez un habit chaud, une douceur, un article de loisir, un produit d'hygiène et un petit mot.

Très important, vous devez préciser si votre cadeau est pour une femme, un homme, un enfant (fille ou garçon) et de quel âge environ. L'année passée, plus de 100 boîtes de Noël ont été données à Margency Solidaire et redistribuées, soit au Secours Populaire d'Eaubonne soit au pôle Social de la Croix-Rouge Française.

Une générosité anonyme, un cadeau bonheur, la magie de Noël sera-t-elle dans vos actions pour 2023 ? Nous recueillerons les boîtes de Noël solidaires les vendredis 1^{er} et 15 décembre au point de collecte usuel et au stand de Noël de Margency Solidaire. **Bonne préparation et beaucoup de bonheur à tous !**



COLLECTE DE PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

AVEC MARGENCY SOLIDAIRE SOUTENEZ LES ORGANISMES CARITATIFS

POUR AIDER LES FAMILLES ET PERSONNES EN DIFFICULTÉS

MARGENCY SOLIDAIRE RECUEILLE VOS DONS À L'ANCIENNE CANTINE SCOLAIRE / AV GEORGES POMPIDOU / ET LES RÉPARTIT ENTRE LES ORGANISMES CARITATIFS LOCAUX

TOUS LES 1^{ER} ET 3^{ÈME} VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 17H30 À 19H00

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 1^{er} décembre (boîtes de Noël)
- 15 décembre (boîtes de Noël)
- 19 janvier 2024
- 2 février 2024
- 1^{er} mars 2024

contact.margencysolidaire@orange.fr



Boîtes de Noël : un cadeau pour tous

Dans une boîte à chaussures mettez : Un habit chaud, une douceur, un article de loisir, un produit d'hygiène, un petit mot et...



Collecte des Boîtes de Noël les 1^{er}, 15 décembre de 17h30 à 19h et au stand Margency Solidaire sur le marché de Noël.

BULLETTIN D'ADHÉSION 2023

à remettre à l'association accompagné du règlement.

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone :

E-mail :@.....

Montant de la cotisation : 10 euros pour l'année : 2023

Je souhaite devenir adhérent(e) de l'association Margency Solidaire et reconnais avoir pris connaissance, des statuts ainsi que du règlement intérieur. Date et signature

Margency Solidaire - 5 rue Roger Salengro Margency - Déclarée sous le N° W952013384

contact.margencysolidaire@orange.fr



**Dominique
REVEILLERE**

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS

Soleil, spectacles, bonne humeur... Tout était fait pour que cette journée du 9 septembre se déroule dans les meilleures conditions possible !



Un forum sous le signe de la chaleur ! Ce qui n'a pas empêché les courageux bénévoles des 31 associations de nous honorer de leur présence. Grâce à eux, cette troisième édition du forum des associations a, une nouvelle fois, été une belle réussite !

■ LE RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

Parmi les 31 associations présentes, 21 associations de Margency étaient au rendez-vous et 10 associations sportives du canton sont venues présenter leurs activités aux Margencéens. Un petit-déjeuner était proposé aux bénévoles des associations avant l'installation des stands. Le midi, un buffet leur était également offert.

Dans les 31 associations présentes, nous avons eu l'honneur d'en accueillir deux nouvelles : « Les Coussinets du cœur » de Margency, et « La Boxe anglaise » du canton.

■ LES COUSSINETS DU CŒUR

Créée en 2020, « Les Coussinets du cœur » est une association de protection et de défense des animaux qui intervient en France métropolitaine et dans les DOM TOM pour venir au secours des chiens et des chats abandonnés.

Cette association vous propose des groupes de parole tous les 3 mois. Vous pourrez y débattre sur des thèmes donnés, en lien avec nos amis les animaux. Le prochain rendez-vous sera le mercredi 20 décembre au Grand Balcon.



■ LE SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (SEDIF)

Cette année, pour pallier la chaleur, le Syndicat des Eaux d'Ile de France, invité par Margency via VEOLIA, avait mis à disposition une fontaine d'eau plate et une fontaine d'eau gazeuse pour tout le monde.

Pour la petite histoire

Créé en 1923 pour mutualiser le service de l'eau à l'échelle de la banlieue de Paris qui commençait à se développer, le SEDIF dessert aujourd'hui 4,7 millions d'habitants. C'est le plus grand service public d'eau en France et l'un des premiers en Europe.

■ LE RENDEZ-VOUS DES BÉNÉVOLES

Tous les ans, une soirée des bénévoles des associations se tient à la mairie de Margency. Cette année, et pour la première fois, cette soirée a mis en avant les associations ! Elle a eu lieu vendredi 8 septembre, le jour du lancement de la coupe du monde de Rugby avec le match tant attendu de France-Nouvelle-Zélande.

53 bénévoles étaient présents cette année ! Une belle réussite compte tenu de la coupe du monde de rugby qui se tenait au même moment.

L'objectif principal de cette soirée est de réunir les bénévoles des associations de Margency et du canton afin qu'ils se rencontrent et échangent ensemble. Les bénévoles ont été accueillis avec un grand buffet offert par la ville de Margency et la soirée était animée par un magicien.

Ils ont pu discuter du déroulement de la saison 2023-2024. Notamment les associations sportives puisqu'en 2024 s'ouvriront les Jeux Olympiques. Margency étant officiellement labellisée « Terre de Jeux », notre commune sera au cœur des Jeux avec 4 intervilles pour le Football, l'Athlétisme, la Pétanque et le Handball, et des relais de flamme.



■ ENQUÊTE DE SATISFACTION

Un sondage a été fait auprès des associations sur notre forum. Sur la vingtaine de réponses reçues, les bénévoles satisfaits et très satisfaits sont les suivants sur :

L'accueil réservé aux bénévoles

100 %

La communication sur le forum

95 %

Les infrastructures mises en place

86 %

L'ambiance du forum

91 %





GALA TON JEU

L'association GALA ton jeu vous propose de venir entre amis, seul ou en famille nous retrouver pour un moment de convivialité autour de jeux de société.

Une équipe sympathique vous guidera dans vos choix parmi une cinquantaine de jeux renouvelés à chaque séance, et vous expliquera toutes leurs subtilités, toujours dans la bonne humeur ! Vous pourrez également vous perfectionner et vous mesurer à d'autres adversaires.

Pour agrémenter la soirée, apportez si vous le souhaitez, quelques boissons et mets à partager ! Ambiance garantie. Rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois à la salle du Grand Balcon, 4 rue Henri Coudert à Margency entre 19h et 23h.



PROCHAINES DATES À RETENIR

- Vendredi 8 déc. 2023
- Vendredi 12 janvier 2024
- Vendredi 9 février 2024
- Vendredi 8 mars 2024
- Vendredi 12 avril 2024
- Vendredi 10 mai 2024
- Vendredi 14 juin 2024

Pour tous renseignements, merci de contacter par mail l'association : gala.association95@gmail.com

RETOUR EN IMAGES

Photos de remise des prix lors de la soirée Halloween 2023



TRIBUNE

LE CLOCHETON SERA REPLACÉ !

Depuis 2020 et notre installation en mai de la même année, nous avons privilégié la restauration de bâtiments anciens plutôt que la démolition pour reconstruire. L'exemple de la rénovation de l'ancienne mairie en est une parfaite illustration !

Cette ancienne bâtisse au cœur de notre village vouée à la destruction devait être remplacée par une nouvelle construction s'inspirant de l'image de l'ancienne mairie.

Depuis, le projet de rénovation de l'ancienne mairie a suivi ses étapes d'études, de délivrance de permis de construire. Les financements approchent les 80% de subventions. La Fondation du patrimoine décerne à la ville de Margency une distinction et nous désigne la seule lauréate d'Île de France sur l'année 2023. 2024 sera l'année des travaux, de la rénovation et du placement du clocheton restauré. Une bonne nouvelle pour ce lieu hautement symbolique de la commune.

Trois ans après, l'équipe municipale soudée continue et reste à l'œuvre pour le bien-être de tous. Nous sommes fiers de poursuivre nos actions et d'écrire ensemble l'histoire de notre ville !

L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020

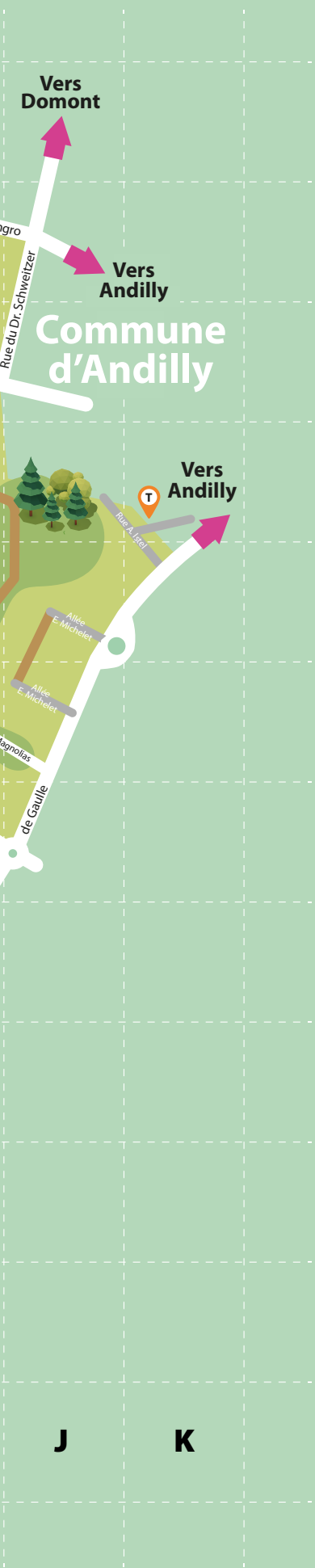
PUBLIÉ EN L'ÉTAT

TEXTE DES CONSEILLERS MINORITAIRES



NON COMMUNIQUÉ

Jb.Lasmarrigues et les élus
L'Equipe « Unis Pour Margency »



Index des rues

Belettes (allée des)	D8 E8 F8
Berlioz (rue Hector)	G8
Berthelot (rue Marcelin)	A10 B10
Brochard (rue Henri)	G1 H1
Castel (allée du)	C5 D5
Cèdre (allée du)	E4
Château (rue du)	H3 I3 J3
Corot (rue J.B.)	G4
Côte (ruelle de la)	F1 F2
Coudert (rue Henri)	E5 E6
De Gaulle (rue Charles)	I8 - K5
Degas (rue Edgar)	F3 F4
18 Juin (avenue du)	D5 - F3
Dunant (rue Henry)	F5 - G6
Eaubonne (rue d')	D8 - E6
Emplés (allée des)	H8 I8
Eucalyptus (place des)	E3
Fauveau (avenue)	A9
Istel (rue André)	J4 - K5
Kichkine (rue Nicolas)	H8
Lefranc (rue J.B.)	H6
Legendre (rue Eugène)	F11 - H8
Legouais (allée Gaston)	F6
Magniez (allée Eugène)	C8 C9
Magnolias (allée des)	I6 J6
Malraux (allée André)	I6
Manceau (allée Julien)	C9 D9 E9
Manet (rue Edouard)	F4 F3
Maquignons (rue des)	C-D10 - E-F11
Marie-Louise (avenue)	B9
Mauriac (allée François)	H7
Michelet (allée Edmond)	J5 J6
Moulin (rue Jean)	E 10 F10
Muret (rue Louis)	E5 F5
Musset (allée Alfred de)	C6
Piquettes (rue des)	F2 G3 H3
Pompidou (avenue Georges)	B5 - I9
Prévert (allée Jacques)	F7 F8
Renoir (rue Auguste)	E3 F4
Rocade (voie de la)	E3 E2
Sablons (sente des)	G1 H1
Salengro (rue Roger)	F5 - H3
Sand (allée Georges)	D6
Schweitzer (rue du Docteur)	J3 J2
Sisley (rue Alfred)	F4 F5
Tamaris (place des)	F2
Vallée (impasse de la)	C10
Verdi (rue Giuseppe)	F9 G9
Victor (avenue)	A9



Copropriétés

- A** Les Cottages
- B** Le Castel
- C** Le Parc de Maugarny
- D** Le Village
- E** Les Belettes
- F** Le Parc de Bury
- G** La Renaudière
- H** Les Emplés
- I** Résidence G.Verdi
- J** Le Hameau
- K** Coudert
- L** Résidence des Chalets
- M** Résidence Maryse Bastie
- N** Résidence du Square
- O** Lefranc
- P** Cèdre
- Q** Le Lavoir de Margency
- R** Résidence Maurice Bourdais
(Livraison 2022)
- S** INLI *(Livraison 2022)*
- T** L'Orée du Bois

- Rues publiques
- Voies privées
- Circulation douce

-  Bâtiments de Santé
-  Bâtiments Enfance et éducation
-  Bâtiments et structures municipaux
-  Lieux de Cultes
-  Sports et Loisirs
-  Parcs et Espaces Verts
-  Défibrillateurs
-  Commerces itinérants

Commerces itinérants



AUX PTITS ENCAS
Spécialité : Pizzas
Jour : Vendredi de 18h à 21h
06 34 95 06 83

J

K

AGENDA



VACANCES DE NOËL
Samedi 23 décembre 2023
au Lundi 8 janvier 2024

VACANCES D'HIVER
Samedi 10 février 2024
au Lundi 26 février 2024



DATE DES ENCOMBRANTS
Vendredi 15 décembre 2023
Vendredi 19 janvier 2024
Vendredi 16 février 2024
Vendredi 15 mars 2024

DÉCEMBRE

// ANIMATIONS

Larzac !

Théâtre Pivo
Espace Gilbert Bécaud
Samedi 2 décembre – 20h30

Concert de Noël « Balade en marches »

Arabesques - Pavillon des Arts
Samedi 9 décembre – 20h30
Dimanche 10 décembre – 15h

Marché de Noël

Rue du 18 Juin
Samedi 16 et dimanche 17 décembre
10h à 19h

// ASSOCIATIONS

Café Philo « La confiance »

Chemin du Philosophe
Bibliothèque Jean d'Ormesson
Jeudi 7 décembre – 20h30

Soirée jeux - GALA

Le Grand Balcon
Vendredi 8 décembre – 19h

Soirée dégustation

Bacchus 95
Salle des Baladins
Espace Gilbert Bécaud
Vendredi 15 décembre – 20h

Groupe de parole à thème

Coussinets du cœur
Le Grand Balcon
Mercredi 20 décembre – 20h

JANVIER

// ANIMATIONS

4 pièces en 1 acte de Sacha Guitry

Théâtre de l'ABA
Le Rideau Rouge - Espace Gilbert Bécaud
Dimanche 14 janvier – 20h30

// ASSOCIATIONS

Soirée jeux - GALA

Le Grand Balcon
Vendredi 12 janvier – 19h

Concert du vendredi

« Danse et guitare »
Arabesques - Pavillon des Arts
Vendredi 19 janvier – 20h30

Soirée dégustation

Bacchus 95
Salle des Baladins
Espace Gilbert Bécaud
Vendredi 19 janvier – 20h

FÉVRIER

// ASSOCIATIONS

Café Philo « Éduquer pour quoi faire ? »

Chemin du Philosophe
Bibliothèque Jean d'Ormesson
Jeudi 1^{er} février – 20h30

Soirée jeux - GALA

Le Grand Balcon
Vendredi 9 février – 19h

NAISSANCES

Le 20 juin - Anastasia SEALELLI

Le 25 septembre - Eva BAUMGARTEN

Le 3 octobre - Héloïse DANG PISZOK

Le 3 octobre - Apolline DANG PISZOK

Le 24 octobre - Océane LE GAC

La Municipalité adresse ses sincères
félicitations aux parents.

DÉCÈS

Le 28 mai - André VOCQUIER

Le 29 juin - Bernard GUILLOUX

Le 06 juillet - Corinne FERLUX

Le 25 juillet - Claude RIGAULT

Le 7 septembre

Hedvig PENZES épouse BOROS

Le 7 septembre - Marie ROSSI

Le 27 septembre

Danielle DEMÉE épouse RACCAH

Le 20 octobre

Jeannine ROGER veuve CAMUS

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

MARIAGES

Le 3 juin

Kévin SOYER et Sérène AHDJOUJ

Le 1^{er} juillet

Lucas BOURDON et Meryll MARION

Le 1^{er} juillet

Rémi FROMENTIN et Marion GRANGE

Le 22 juillet

Patrick GIRAUDET et Manon VUILLOT

Le 18 août

Yann LE GOC et Manon TASSIN

Le 23 septembre

Anthony CESAR et Mélanie COUSIN

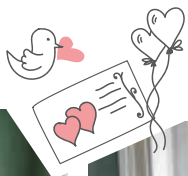
La Municipalité adresse ses vœux de bonheur
aux jeunes mariés.



COLLECTE DES SAPINS 13 janvier 2024



ILS SE SONT DIT « OUI »



Ets **A**Philippon

Entreprise Générale de Bâtiment

MAÇONNERIE

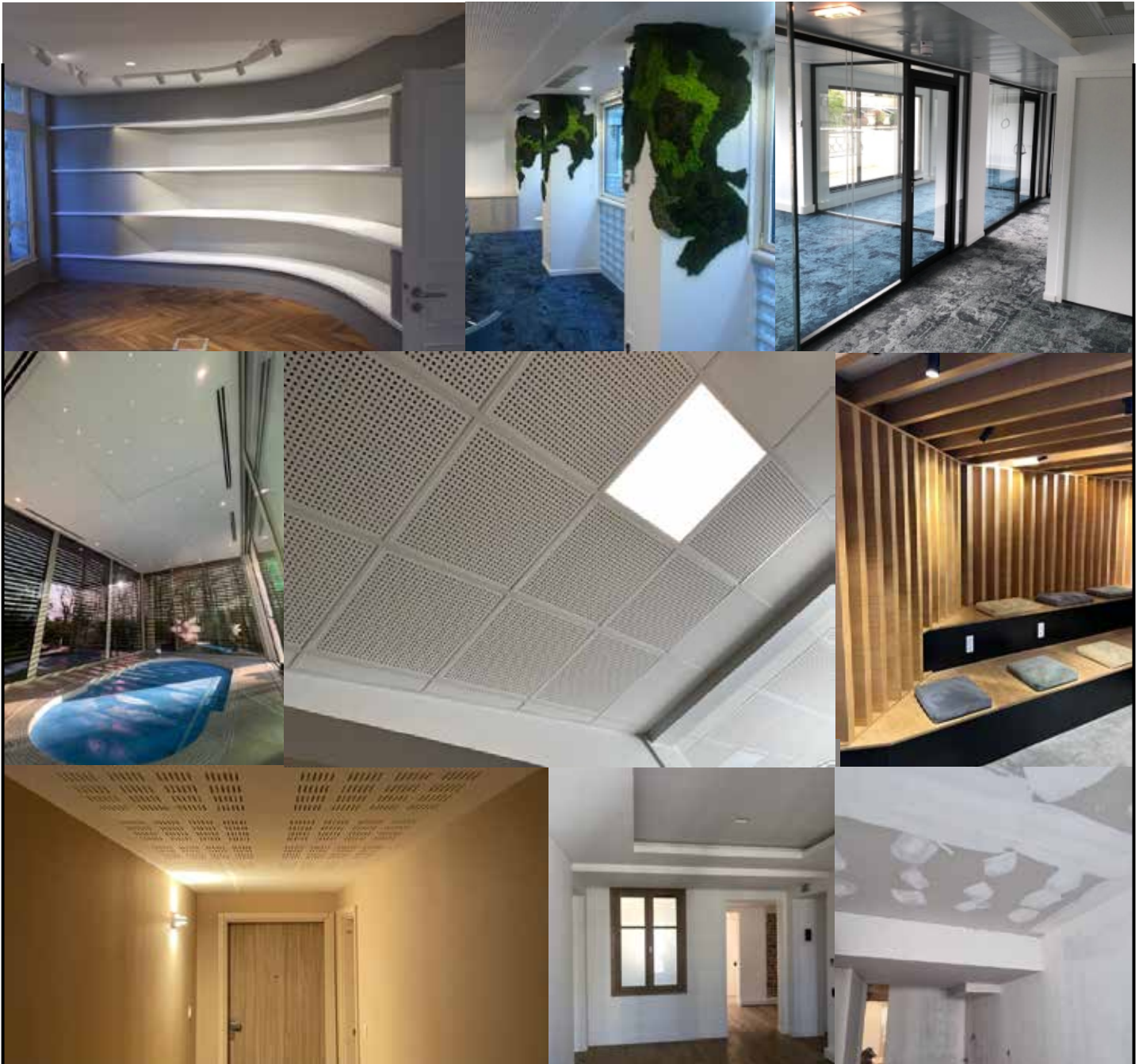
GROS-ŒUVRE

SECOND-ŒUVRE

TOUS CORPS D'ÉTAT



<https://philippon95.fr/>



PRO EVOLUTION BAT'S

Votre spécialiste de la rénovation intérieure

plâtrerie – isolation – faux plafonds
menuiserie intérieure
cloisons aluminium – peinture

www.proevolutionbats.fr

1 Ter avenue René Villemer – 95500 LE THILLAY